

La grève tournante frappe seize écoles

par Gilles Gariépy

La grève tournante des enseignants du Québec a commencé hier et a frappé une partie des écoles de cinq commissions scolaires régionales. La CEQ a donc finalement exécuté sa menace de grève, une semaine jour pour jour après avoir annoncé une remise d'au moins une semaine, pour clarifier le litige quant à la légalité de ses avis de grève. Ce litige demeure entier.

Aucune réaction à Québec

QUÉBEC (DNC) - Le début des grèves tournantes dans le secteur de l'enseignement n'a pas suscité de réactions officielles de la part du gouvernement.

Seul le porte-parole patronal à la table de négociations, Me Jean Cournoyer, a souhaité une reprise des pourparlers entre les deux parties.

"La meilleure façon de régler le problème, c'est encore à la table des négociations," a-t-il dit, en guise de commentaire.

M. Cournoyer estime que des "ajustements" et des "accommodements" sont encore possibles dans plusieurs domaines.

Faisant allusion aux revendications des enseignants sur la qualité de l'enseignement, le négociateur patronal a dit: "Nous ne sommes pas contre la qualité de l'enseignement, au contraire; mais nous n'avons pas d'argent."

M. Cournoyer a dit qu'il était continuellement à la disposition des syndicats, depuis que les négociations ont été rompues, le 18 décembre, ajoutant qu'il espérait toujours que "Jos" lui donne un coup de fil.

Il faisait ainsi allusion à M. Joseph Leblanc, principal négociateur de la Corporation des enseignants.

M. Cournoyer a dit que la situation était "ennuyeuse," mais que les enseignants exerçaient un droit qui leur est reconnu par la loi. Il se demande toutefois si tous les enseignants de la province sont bien au fait des offres gouvernementales. Il reste convaincu qu'il y a "en core matière à discussion" entre les deux parties.

Ni le premier ministre, ni M. Marcel Masse, ni le ministre du travail, n'ont émis de commentaires.

Pas plus qu'avant le début des grèves tournantes, il ne semble être question que la partie patronale ait recouru à une médiation extraordinaire ou à un arbitrage avec sentence exécutoire. Pour l'instant, l'on se contente de suivre de près la situation.

Élections en Irlande du nord le 24 février

BELFAST (Irlande du nord) (AFP) - Le capitaine Terence O'Neill, premier ministre d'Irlande du nord, a prononcé hier soir la dissolution du parlement de l'Ulster. Des élections générales doivent se dérouler le 24 février.

Profondément divisé entre libéraux et conservateurs, le parti unioniste du capitaine O'Neill, qui disposait de 36 sièges sur 52, ne traduisait plus la réalité politique, et il a, en fait, éclaté, estiment les observateurs.

A la suite des élections de novembre 1965, le parti unioniste avait été porté, pour la onzième fois consécutive, au pouvoir à Belfast.

La semaine dernière, 12 députés unionistes avaient lancé un appel au capitaine O'Neill, lui demandant de se démettre. Ils rejoignaient ainsi dans l'opposition interne M. William Craig, ancien ministre de l'intérieur évincé du gouvernement en décembre dernier. Leur geste suivait de peu la démission de deux autres membres du cabinet, dont M. Brian Faulkner qui était, en tant que vice-premier ministre, l'adjoint direct au capitaine O'Neill. Malgré les coups successifs qui lui ont été ainsi portés, ce dernier dispose, aux yeux des observateurs, d'un important capital de confiance auprès de la population d'Irlande du nord.

Le pasteur Ian Paisley, leader des extrémistes protestants, avait, quant à lui, fait savoir, dès avant que la dissolution ne soit annoncée, qu'il se présenterait aux élections dans la circonscription même du capitaine O'Neill.

la météo

Ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus froid. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui: 10 et 15.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour: saint André Corsini

VOL. LX - NO 28

Montréal, mardi, 4 février 1969

10 CENTS

Trudeau, contrarié par la position de l'Ouest au sujet du bilinguisme, déclare:

Sans un accord minimum autant rentrer chez soi!



Pierre Elliott Trudeau

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA - Tout en déclarant qu'il n'a pas d'objection de principe à ce que la Cour suprême soit appelée par le fédéral ou les provinces à se prononcer sur le projet de loi sur les langues officielles, le premier ministre Trudeau s'est dit très inquiet, hier, du mouvement qui se dessine en certaines parties du pays au sujet de la politique générale du gouvernement en matière de bilinguisme.

M. Trudeau a fait ces réflexions en Chambre, puis en dehors de la Chambre, alors qu'on lui demandait sa réaction aux propos tenus en fin de semaine et au télégramme qui lui a été envoyé par les premiers ministres des Prairies au sujet du bilinguisme, des questions économiques et financières et de leurs relations avec la conférence constitutionnelle de la semaine prochaine.

Le premier ministre en a profité pour appeler le Québec à son aide afin que soit clairement établi aux yeux de tous les gouvernements et de toute la population que le bilinguisme dans les institutions fédérales doit être une donnée essentielle du fédéralisme de demain.

Il a dit que le pessimisme qu'il percevait dans certaines régions au sujet de la difficulté de construire un pays bilingue est identique au pessimisme qui est à la source du séparatisme québécois et il a laissé entendre qu'il faut désespérer de l'avenir de la fédération canadienne si le principe du bilinguisme dans les institutions fédérales n'est pas accepté.

Le premier ministre a dit que deux choses doivent être parfaitement claires:

● Le gouvernement fédéral n'accepte pas qu'on revienne sur les décisions prises à la dernière conférence constitutionnelle.

● Le gouvernement fédéral est prêt à négocier n'importe où, n'importe quand, tous les aspects de la constitution.

M. Trudeau a dit que, si les Canadiens ne peuvent s'entendre sur un programme minimum comme le bilinguisme, "on ferait tout aussi bien de plier bagage et de rentrer chacun chez soi."

Pendant ce temps, les conservateurs, par la voix de M. George Hees, rappelaient qu'ils sont en faveur du projet de loi sur les langues, mais en certains milieux sur la colline parlementaire on ne cachait pas que l'évolution soudaine des événements pouvait provoquer une situation politique extrêmement difficile et donner à des nationalistes qué-

bécois des atouts extrêmement valables.

Comme il est devenu clair, au cours de la journée d'hier, à la lecture des documents rendus publics par le secrétaire de la conférence constitutionnelle, que le consensus de l'an dernier sur le bilinguisme n'existe plus, des journalistes ont essayé de savoir ici à quoi peut être attribué, sinon ce revirement, du moins cette importante évolution. De façon générale, on mentionne les facteurs suivants:

● Les événements de St-Léonard qui auraient indisposé de larges couches de la population anglo-canadienne.

● Le renforcement considérable de certains secteurs de l'opinion qui s'opposent dans l'ouest depuis toujours à la politique du bilinguisme; renforcement qui aurait été rendu possible par les hommes politiques de cette région qui feignent de n'avoir jamais

Voir page 7: Trudeau

dans ce numéro

■ Jurés et témoins seront mieux payés à compter du mois de mars. (Page 2)

■ Les 15 enseignants de Squatdeck sont chassés une seconde fois de l'école Saint-Michel. (Page 3)

■ Le tiers des élèves du secondaire, à la CECM, sont logés, cette année, dans des immeubles loués. (Page 3)

■ Trois cagoulauds s'emparent des recettes (\$100,000) de la fin de semaine du Forum de Montréal. (Page 3)

■ En page 4, un éditorial de Paul Sauriol sur "la part excessive de l'impôt foncier dans les finances de la CECM".

Moyen-Orient

Washington accepte une concertation des quatre Grands

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) - Le gouvernement américain a décidé d'analyser la proposition française de concertations sur le Moyen-Orient entre les représentants à l'ONU des quatre grandes puissances. Il souhaite toutefois que cette initiative soit prise dans le but primordial d'aider M. Gunnar Jarring à rechercher une solution négociée entre Israël et les pays arabes, et non pas d'imposer une solution.

Les milieux informés de la capitale fédérale précisent que la décision du président Nixon d'accepter le principe d'une consultation entre les grandes puissances, a été arrêtée samedi dernier lors de la réunion du Conseil national de sécurité, consacrée à l'examen de la crise au Moyen-Orient. M. Henry

Kissinger, principal artisan de la nouvelle politique étrangère des Etats-Unis, a fait à l'intention du chef de l'exécutif, un exposé très complet de la conjoncture au Moyen-Orient et a recommandé que la proposition faite par la France le 16 janvier dernier soit acceptée. Le conseiller spécial du président a fait valoir que toute solution imposée de l'extérieur n'aurait pas d'effet durable. Il appartiendrait donc aux Etats-Unis, à l'Union soviétique, à la France et à la Grande-Bretagne, de rechercher une formule susceptible d'être librement acceptée par Israël et les pays arabes. Elle sera ébauchée d'un commun accord par les quatre Grands, qui laisseront aux parties en cause le soin d'en fixer les détails.

Les Etats-Unis sont convaincus de la nécessité d'une paix contractuelle et permanente.

Voir page 2: Washington



Richard Nixon



Le général de Gaulle

Voyage de M. Nixon en Europe de l'ouest: priorité aux relations franco-américaines

WASHINGTON (AFP) - La Maison Blanche a confirmé hier que le gouvernement américain a pris contact avec divers gouvernements européens en vue d'un voyage outre-Atlantique du président Nixon avant la prochaine réunion ministérielle de l'OTAN qui doit se tenir à Washington à partir du 10 avril.

Bien qu'aucune décision finale n'ait encore été prise à propos de ce voyage, le porte-parole de la présidence M. Ronald Ziegler a d'ores et déjà définitivement écarté l'URSS et les pays de l'Est de la liste des nations que le chef de l'exécutif serait susceptible de visiter.

M. Nixon fournira peut-être quelques précisions supplémen-

taires à ce sujet, ainsi qu'à propos de diverses autres questions telles que le Moyen-Orient, au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra jeudi matin. Comme la première, il y a huit jours, cette conférence de presse sera radiotélévisée en direct.

M. Ziegler a confirmé que la tournée européenne de M. Nixon sera un "voyage de travail" et non pas une simple mission de "bonne volonté" mais a refusé de dire si les entretiens du chef de l'exécutif avec les dirigeants européens qui le rencontreront constitueront, dans l'optique de M. Nixon, un avant-première en quelque sorte à une rencontre ultérieure au sommet américano-soviétique.

Rappelant que la question d'un voyage européen fait l'objet d'un examen depuis quelque temps déjà au sein de l'Administration, M. Ziegler a relevé que des "discussions exploratoires" viennent d'être entamées au cours de la fin de semaine avec certains pays européens.

Aucun projet ferme, aucune date fixe ni aucun itinéraire n'ont bien entendu encore été établis. On croit savoir toutefois que les pays avec lesquels les Etats-Unis sont entrés en contact jusqu'à présent sont la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et l'Italie.

M. Ziegler s'est refusé quant à lui à fournir la moindre précision à cet égard, sinon pour dire que le président Nixon

"espère que les décisions voulues pourront être prises de telle sorte que (le voyage) puisse être effectué avant la réunion ministérielle de l'OTAN."

La politique étrangère des Etats-Unis va prendre un nouveau ton: le président Richard Nixon a décidé de donner immédiatement effet aux projets qu'il avait annoncés pendant sa campagne électorale de revitaliser l'Alliance atlantique.

Tel est le but primordial de la tournée de l'Europe occidentale que le nouveau chef de la Maison Blanche a décidé d'entreprendre dans quelques semaines, avant même la réunion anniversaire de l'OTAN à Washington au mois d'avril prochain. L'éventualité de ce

sa présence à l'hôtel de ville, mais l'ampleur de cette réaction est telle qu'il a décidé d'associer la population au cheminement de sa pensée.

"Si Montréal doit changer, a-t-il lancé, et doit s'orienter dans une voie qui ressemble plus à un tunnel qu'à une voie large et éclairée, c'est non seulement le maire, mais tout le peuple, qui doit se demander si dans certains milieux on comprend bien le rôle d'une métropole."

Une métropole, a-t-il ajouté, ne fournit pas que les services municipaux - rues, déneigement, police et pompiers - et "le peuple a demandé plus que cela, a-t-il dit. Parce que Montréal a compris, est-ce que Montréal sera puni?"

Voir page 7: Drapeau

de la politique du bilinguisme a disparu;

● Que sur chacun des aspects de la révision constitutionnelle existe un très large éventail d'opinions qui vont des simples nuances jusqu'aux points de vue qui paraissent théoriquement irréconciliables;

● Que le nombre et l'importance des divergences de

vue est tel qu'on a lieu de se demander si le consensus sur la révision constitutionnelle n'est pas lui-même remis en question;

● Et qu'au-delà de tout cela vont se poser une multitude de difficultés d'ordre sémantique qui vont reléguer dans l'ombre celles qu'on a connues ces dernières années. C'est particulièrement vrai des concepts comme ceux de "nation", "culture", "unité nationale", "disparités régionales" et "égalité de chances".

Si le peuple canadien et si les gouvernements, par hypothèse, ne s'étaient pas rendu compte de ce qu'ils faisaient en entamant un processus de révision constitutionnelle, ils feront face à la dure réalité en lisant ce procès-verbal qui sera la fin des illusions pour plusieurs.

On est en effet immédiatement porté à se demander en lisant si ce n'est pas M. Trudeau qui avait raison lorsque, simple député ou ministre de la justice, il faisait allusion à la quasi-impossibilité d'en venir à un consensus au sujet de modifications constitutionnelles qui seraient le moindre des problèmes.

On ne peut tirer que trois formes de consolation de la lecture de ce document de près de 80 pages:

1) Il ne s'agit que d'un compte rendu, le plus objectif possible, de tous les arguments apportés pour ou contre tous les sujets de révision dans une discussion préliminaire.

2) On ne sait pas comment pondérer toutes les opinions dont fait état le rapport. Ainsi on ne sait pas si une objection en particulier est apportée par une seule province, plusieurs d'entre elles, s'il s'agit, par exemple, de l'Île-du-Prince-Édouard ou de l'Ontario, de la Saskatchewan ou de Terre-Neuve.

3) C'est déjà un bon point de départ que de constater que des gouvernements acceptent maintenant de parler de sujets qui étaient tabous jusqu'à très récemment et qui apprennent maintenant la difficulté et l'ampleur des problèmes auxquels fait face le pays.

Mais s'il y a là motif à consolation, on s'inquiète vivement dans les milieux gouvernementaux, et sans doute aussi dans certains milieux de la conférence permanente, de la volonté des gouvernements de donner à nouveau priorité aux questions fiscales, comme si on ne s'était pas rendu compte que les discussions fiscales ne débouchent jamais sur quoi que ce soit de perma-

Voir page 7: Consensus

La révision constitutionnelle

Le consensus est remis en question

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA - Le secrétariat permanent de la conférence constitutionnelle a publié hier un procès-verbal de ses délibérations qui indique:

● Qu'à toutes fins pratiques, le consensus qui existait entre les gouvernements en février dernier au sujet

Drapeau invite tout Montréal à réfléchir avec lui à la situation faite à la métropole

par Jean-Claude Leclerc

Dans un nouveau geste spectaculaire, peu de jours avant l'ouverture de la conférence constitutionnelle d'Ottawa, Me Jean Drapeau a annoncé hier soir qu'il inviterait sous peu toute la population métropolitaine à réfléchir avec lui, non seulement sur la disparition de Terre des hommes, mais sur toute la situation qui a obligé Montréal à prendre de semblables décisions, et son maire, à songer à se retirer.

Parlant devant le Barreau de Montréal, qui ne lui a pas ménagé les applaudissements, Me Jean Drapeau a insisté sur le sérieux de sa réflexion. Il ne s'agit pas d'une tactique, a-t-il affirmé. Il prévoyait la réaction de la population, largement favorable à TDH et à

Me Jean Drapeau n'a pas précisé quels milieux il visait dans cette allusion. Mais les journalistes ont fait le lien hier soir entre cette campagne de réflexion, lancée par le maire à la radio et à la télévision, et la conférence constitutionnelle d'Ottawa où plusieurs provinces reviendront à la charge avec des demandes fiscales.

Cette nouvelle est survenue comme une bombe à la fin de l'allocation du maire qui parlait, sans texte, de l'importance de Terre des hommes dans une métropole comme Montréal. Montréal doit fournir une denrée culturelle, a soutenu le maire, exposant longuement que son administration avait ces dernières

Voir page 7: Drapeau

Le Parti nationaliste chrétien

Québec devra d'abord s'équiper avant de songer à faire son indépendance

QUÉBEC (PC) — Le mandat que le Parti nationaliste chrétien (PNC) et son chef, M. Léo Tremblay, demandent dans l'immédiat à la population du Québec, c'est de mettre de l'ordre dans l'administration de la province et dans le système d'éducation.

Tel est en résumé le programme politique du PNC, dont 60.000 exemplaires seront distribués à la population du Québec.

Dans le document d'une soixantaine de pages, M. Tremblay énonce ce qu'il appelle "l'essentiel" de la philosophie de son parti et présente les solutions politiques qu'il entend appliquer dans le Québec dès après les prochaines élections provinciales.

L'introduction est consacrée à l'histoire du PNC. M. Tremblay y raconte la naissance du parti, dit ce qu'il pense des vieux partis, dresse un

bilan sommaire de la "révolution tranquille" et explique le défi qu'a relevé le PNC dès sa fondation.

Le premier chapitre traite de la "philosophie d'un gouvernement québécois". M. Tremblay énonce les principes directeurs qui reposent sur les questions linguistiques et constitutionnelles et aborde la question d'un Québec indépendant.

Un Québec indépendant doit

préablement faire l'acquisition des outils essentiels à sa survivance nationale et économique que sont le contrôle de l'immigration, des importations et exportations, des échanges culturels avec les autres pays francophones du monde, des ressources naturelles terrestres et maritimes, etc.

Sans ces outils, "nous courrons droit au désastre et d'une façon inévitable", affirme le

chef du Parti nationaliste chrétien.

Le deuxième chapitre du programme aborde la question éducationnelle. Après avoir brossé un tableau de l'éducation au Québec au cours des 100 dernières années, M. Tremblay souligne le rôle primordial joué par l'Eglise dans ce domaine, ajoutant qu'aujourd'hui, "c'est le renversement des valeurs".

Le PNC propose comme solution au problème, la disparition immédiate de l'école polyvalente, la création d'un cours primaire de formation générale, la renaissance du cours classique, la restructuration des écoles normales, la renaissance des instituts de technologie, le réaménagement des beaux-arts et du théâtre et la mise en place d'instituts de sciences appliquées.

Le programme du PNC préconise également la création d'un conseil national de l'éducation qui aurait pour tâche l'administration des institutions mentionnées, ainsi que des universités subventionnées par l'Etat.

De plus, le parti suggère la mise en place d'un Conseil national de recherches pour promouvoir des recherches, notamment sur la formation des maîtres, des recherches pures, des recherches en économique, en sociologie, sur l'humanisme et les civilisations, sur la conservation de la pureté de la langue.

Enfin, M. Tremblay termine le chapitre de la question éducationnelle en proposant la création d'un ministère de la Culture et cite un certain nombre de domaines qui devraient relever de sa juridiction.

Dans le troisième et dernier chapitre, intitulé "le gouvernement et ses ministères", M. Tremblay fait une revue des noms et des fonctions des divers ministères nécessaires à l'administration logique de la province.

Parmi les innovations, M. Tremblay préconise la création obligatoire d'un ministère de la statistique, pour développer intelligemment l'économie, d'un ministère de l'équipement, d'un ministère de la fonction publique, d'un ministère des finances et de l'économie.

Le programme comporte également l'établissement d'un secrétariat d'Etat dont la fonction sera de veiller aux relations extérieures du Québec, soit avec le gouvernement d'Ottawa ou des autres provinces, soit avec les gouvernements étrangers, au point de vue des affaires culturelles et commerciales.

Enfin, le Parti nationaliste chrétien met de l'avant la création d'une Banque du Québec qui serait appelée à diriger l'économie de la province en relations étroites avec la Banque du Canada.

Le chef du PNC, M. Léo Tremblay, a déclaré dans une entrevue hier, que c'est le programme que son parti mettra en application si la population du Québec le lui demande.



L'Institut de réhabilitation de Montréal fait appel au public

L'Institut de réhabilitation de Montréal, qui accomplit une œuvre exceptionnelle auprès des petites victimes de la thalidomide, qui se porte au secours des jeunes mutilés du Vietnam, qui fait siennes et perfectionne les méthodes de réadaptation physique et morale du monde entier pour secourir les handicapés de tous les âges, sans distinction de croyance, de race ou de religion, a inauguré officiellement, hier, sa campagne de souscription qui se poursuivra jusqu'au 17 février.

Pour faire face à des dépenses de plus en plus lourdes, a noté M. Louis Hébert, président de la campagne et président de la Banque canadienne nationale, l'objectif a été fixé cette année à \$375.000.

Dans son allocution, le directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, le Dr Gustave Gingras, a noté que l'Institut a reçu récemment une contribution unique des Telephone Pioneers of America, organisme qui groupe au-delà de trois cent mille employés qui ont œuvré durant plus de vingt ans à l'une ou l'autre des nombreuses compagnies de l'industrie du téléphone.

Il s'agit d'un don de dix bras artificiels électro-mécaniques destinés aux enfants victimes de malformations congénitales ou d'amputations. La mise au point de ces appareils a exigé des milliers d'heures de travail. L'Institut, a souligné le Dr Gingras, ne prétend nullement avoir le monopole de la compétence dans le domaine de l'appareillage des enfants et souhaite ardemment obtenir la collaboration d'autres institutions dans le travail d'évaluation de ces nouvelles prothèses. Plusieurs de ces prothèses seront donc envoyées dans d'autres centres partout à travers le

pays, à titre expérimental.

Au cours de la cérémonie d'ouverture de la campagne qui a eu lieu au nouvel édifice de la Banque canadienne nationale, M. Hébert a remis un équipement de hockey à un joueur tout à fait particulier, Benoît Mainville, 9 ans, un jeune handicapé qui malgré tout est détenteur du trophée Carlin accordé au meilleur gardien de but pour la saison 67-68. Benoît fait partie de l'équipe des Panthers de l'école bilingue St-Paul de Plantagenet, en Ontario. Même si Benoît joue sans patins, il n'en a pas moins permis aux Panthers de remporter le championnat de la saison.

Sur notre photo, dans l'ordre habituel: Mme Thérèse Gouin-Décarie, consultante en psychologie à l'Institut de réhabilitation de Montréal; le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut; le jeune Benoît Mainville; le président de la campagne, M. Louis Hébert; et M. Lessard.

A la CECM, cette année

Le tiers des élèves du secondaire sont logés dans des immeubles loués

Le tiers des 75.000 élèves du cours secondaire à la CECM sont logés cette année dans des immeubles loués et non dans de "vraies" écoles appartenant à la Commission.

C'est ce que révèle le bulletin d'information de la CECM, dans sa dernière livraison.

L'article rapporte que la Commission des écoles catholiques de Montréal loue cette année un total de 39 immeubles pour fins d'enseignement. Ces bâtiments lui procurent un total de 30.155 places-élèves, dont 24.525 pour le cours secondaire; 22.425 du côté français et 2.100 du côté anglais.

La Commission a commencé à louer des immeubles auprès de l'entreprise privée il y a environ cinq ans, alors que la vague démographique au secondaire s'est abattue sur le système scolaire comme un ouragan et que la CECM était incapable de construire assez rapidement des écoles nouvelles pour la contenir.

De toutes manières, la CECM voulait attendre, avant de

se lancer dans un programme de construction intensif, que soient définies les exigences du nouveau système scolaire fondé sur la polyvalence au secondaire et l'école active à l'élémentaire. Autrement, elle aurait construit à grand frais des bâtiments scolaires de type traditionnel qui seraient déjà déseués aujourd'hui.

Les pédagogues et autres spécialistes ont maintenant défini les "devis pédagogiques" des écoles nouvelles de sorte que la Commission a déjà décreté au cours des deux dernières années la construction de 34 grandes écoles polyvalentes.

Aucune de ces nouvelles écoles n'est encore construite dans le territoire montréalais. Le bulletin de la CECM précise que deux seront terminées à temps pour septembre prochain, cinq autres pour septembre 1970 et neuf autres pour septembre 1971. Il en restera 18 à construire entre 1971 et 1975.

L'article du bulletin de la Commission explique qu'en

conséquence, "le programme de location d'immeubles scolaires que la Commission applique depuis quelque cinq ans semble parvenu à son terme ou presque". Pour l'année en cours, précise-t-il, on n'a autorisé que quelques locations nouvelles et il est fort possible que grâce à l'ouverture, en septembre prochain, de deux écoles secondaires polyvalentes, on puisse abandonner un ou deux immeubles loués. En revanche, plusieurs baux déjà en vigueur devront être renouvelés.

Les immeubles loués par la Commission sont de plusieurs types. Dans certains cas, il s'agit d'immeubles à vocation industrielle ou commerciale que la CECM a loué moyennant certains travaux de transformation. C'est le cas par exemple, de l'édifice Iberville sur la rue du même nom.

D'autre part, au cours des deux dernières années, la Commission a surtout loué des immeubles complètement neufs construits spécialement pour être loués à la CECM comme écoles. Une fois les baux expirés, les proprié-

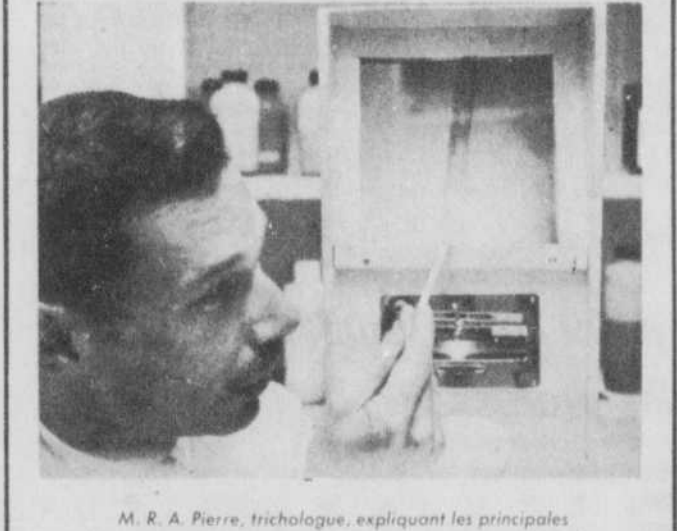
res reconvertiront ces édifices pour un usage commercial ou industriel. Exemple: le grand bâtiment construit l'été dernier angle Sherbrooke et Saint-André, qui loge présentement l'école secondaire Lionel-Groulx.

Enfin, la CECM loue aussi des bâtiments qui servaient déjà d'écoles, tels l'ancien collège Saint-Denis, boulevard Saint-Joseph, et le building de l'Institut Allie rue Sherbrooke est.

La location de tous ces immeubles coûte passablement cher à la CECM — (pas beaucoup plus, tous comptes faits, que l'amortissement de constructions nouvelles, mais avec cette différence que les immeubles loués donnent moins de service que de véritables écoles).

En 1963, la CECM dépensait \$309.097 au poste des loyers, ce qui ne représentait alors que 0,44 p.c. de son budget total. En 1968, par contre, le coût des loyers s'élevait à \$3.555.160 et constituait 2,63 p.c. des dépenses de la Commission.

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!



M. R. A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées.

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches anormalement abondantes de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été victimes temps et d'argent.

Il est à présent en votre pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos yeux. Le trichologue R.A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexe, les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexe. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexe. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h.m. à 8 h.p.m.
Le samedi, 10 h.m. à 4 h.p.m.

Trois cagouleurs s'emparent des recettes du Forum

Trois cagouleurs armés de mitraillettes ont fait irruption hier matin dans la succursale de la Banque de Montréal, à la Plaza Alexis-Nihon, et ont pris la fuite avec au-delà de \$100.000 contenus dans des sacs en toile et provenant des recettes de la fin de semaine du Forum de Montréal.

Les employés de la Brink's venaient à peine de transporter l'argent à la banque quand les bandits ont fait leur entrée, obligeant les clients et les employés, dont un agent de sécurité, à se coucher par terre.

Un quatrième complice les attendait à l'extérieur dans une auto qui aurait été volée il y a quelques jours.

Pendant que le troisième tenait en respect les témoins impuissants, les deux autres voleurs réussissaient à ouvrir la chambre forte à l'aide d'une pince-monsieur.

Les malfaiteurs se sont emparés de nombreux sacs ainsi que d'un montant d'argent contenu dans une petite boîte de métal.

Les complices, qui, a dit la police, savaient très bien ce qu'ils voulaient, ont quitté les lieux en vitesse sans molester personne. L'opération n'a duré que 80 secondes.

Squattek Les enseignants sont chassés de l'école une seconde fois

SQUATTECK (Témiscouata) (PC) — Les quinze enseignants de l'école secondaire St-Michel de Squattek, qui avaient été chassés vendredi par des contribuables en colère, sont retournés à l'école hier matin. Leur séjour fut cependant de courte durée; en effet, alors qu'ils revenaient de dîner, quelque 75 manifestants leur ont barré la route et leur ont enjoint de reprendre le chemin de la maison.

Les enseignants n'avaient pu dispenser leurs cours hier matin, seulement quelques-uns des 250 écoliers s'étant présentés en classe.

Rappelons que vendredi, quelque 125 personnes se sont rendues à l'école pour sommer les enseignants de surveiller les récréations des enfants sans qu'ils seraient chassés de l'institution sur-le-champ.

On sait que depuis le 15 janvier, les membres de l'Association des enseignants du Grand-Portage refusent d'accomplir tout travail qui n'est pas visé par une clause de leur convention collective.

Une grève de zèle a été entreprise pour faire pression sur les commissions scolaires et le gouvernement afin de hâter la signature du nouveau contrat de travail.

Devant le refus des enseignants de reprendre la surveillance, les manifestants se sont mis en colère, ont proféré des menaces et forcé les enseignants à quitter les lieux en remettant les clés de l'école.

Les "justiciers" étaient dirigés par un industriel de l'endroit, M. Richard Pelletier, qui était accompagné d'environ 25 de ses employés et d'une centaine de contribuables, dont quelques parents des élèves.

Au plus fort de l'échauffourée, un enseignant a été molesté et frappé d'un coup de poing par l'un des manifestants.

"Ce professeur a l'intention de poursuivre son agresseur en justice et il est appuyé par son association professionnelle," a déclaré hier matin un porte-parole des enseignants du collège St-Michel.

Un groupe d'écoliers ont hué les manifestants quand ceux-ci ont voulu les empêcher d'aller chercher leurs manuels scolaires. "Plus d'école, pas besoin de manuels", ont dit les "justiciers", ce à

qui les écoliers ont rétorqué: "Vous n'êtes même pas nos parents".

Plusieurs parents qui ont des enfants à l'institution et qui n'ont pas été invités à la réunion qui a précédé l'invasion, se sont dits révoltés et ont manifesté leur intention de voir à ce que l'ordre soit rétabli.

"Tout le monde déplore cet événement malheureux, de conclure l'Association dans un communiqué. Quelle en est la cause? L'inconscience de la Fédération des commissions scolaires, qui mange une partie de nos taxes scolaires, et l'impuissance d'un gouvernement divisé..."

Qu'il neige, grésille ou qu'il pleuve
Nous installons les
GOUTIÈRES
(ho-do)
Acier et aluminium émaillés
cuvre, galvanisé.
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Foyer pour personnes âgées
La Société d'habitation du Québec a consenti un prêt de \$1.409.200 à la Corporation foyer du bonheur inc., qui projette de construire un foyer pour personnes âgées à Hull. Le prêt représente 100 pour cent du coût total de la réalisation de ce projet. On construira un immeuble de huit étages.

Docteur Jean Gaudreau, D.Ph.(Ps.)
PSYCHOLOGUE
diplômé (section counseling) de
l'American Board of Professional Psychology
3333 Queen Mary Road (angle Decelles)
Suite 230 Montréal 26
733-4954
Consultation sur rendez-vous

visitez 'Design Canada'
Voyez l'exposition GDC 68 jusqu'au 1er mars
Cette exposition des meilleurs travaux graphiques réalisés au Canada au cours des deux dernières années se tient sous les auspices de la "Society of Graphic Designers of Canada", en collaboration avec le Conseil national de l'esthétique industrielle, ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.
CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure
ouvert tous les jours de 10h30 à 18h, sauf le dimanche

L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE inc.
présente son
5e programme annuel d'été
de sessions de sensibilisation aux relations humaines
(Dynamique des groupes)
3 sessions de base: Relations humaines et animation de groupe.
1re session: 25 mai au 6 juin
2e session: 6 au 18 juillet
3e session: 27 juillet au 8 août
2 sessions avancées:
1.- Psychologie du changement social, 25 mai au 6 juin.
2.- Développement individuel et créativité interpersonnelle.
(Expression corporelle) 27 juillet au 8 août.
Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe, L'I.F.G. est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.
Ces sessions s'adressent à toutes les personnes qui, travaillant au sein d'une organisation, sentent la nécessité de perfectionner leurs relations avec les autres et leur efficacité dans le travail de groupe.
MEMBRES DE L'I.F.G. responsables de ces sessions:
Aline Fortin, L.Ps., membre associé des National Training Laboratories (Washington)
Yvan Tellier, Ph. D., professeur de psychologie au Collège Sainte-Marie et membre associé des National Training Laboratories (Washington)
Roger Tessier, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université de Montréal
Jean-Marie Toulouse, Ph. D., psychologue consultant en relations humaines.
Renseignements:
INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
3600 ave Barclay, suite 420, Mt. 251
Tel.: 735-5171

La part excessive de l'impôt foncier dans les finances de la CECM

Les Montréalais sont menacés d'une nouvelle hausse de la taxe foncière pour fins scolaires; le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal a déclaré vendredi qu'il faudra trouver de nouvelles sources de revenus pour faire face à une augmentation d'au moins \$15 millions des dépenses pour la prochaine année, et cela en maintenant seulement les services actuels; car cette majoration du budget de \$160 millions de l'année en cours à \$175 millions serait absorbée par l'augmentation du nombre des élèves et les hausses de salaires des enseignants.

Pour combler cet écart budgétaire, la CECM va demander à la législature provinciale certaines modifications dans la répartition de la taxe foncière qui n'affecteraient pas les petits propriétaires; et elle va demander au gouvernement une augmentation des subventions qu'il lui verse déjà. Si le gouvernement refuse ces requêtes, la commission devra augmenter de 15 à 25 cents le taux de la taxe foncière qui est déjà trop élevé.

Après avoir dit que la commission a toujours pu compter dans le passé sur l'appui des Montréalais, M. André Gagnon a ajouté: "Le public devra nous dire où il établit les priorités. Qu'est-ce que les Montréalais veulent: du baseball ou des écoles?". C'est une formule malheureuse, car elle semble impliquer que l'administration municipale prive la CECM de ressources fiscales auxquelles celle-ci aurait droit, alors que c'est exactement le contraire qui est vrai, puisque la commission retire dans la métropole une part beaucoup trop forte de l'impôt foncier.

Il convient sur ce point de rappeler quelques chiffres. En 1960, l'impôt foncier perçu pour les deux commissions scolaires (catholique et protestante) à Montréal était de \$38 millions, et il est passé en 1968 à \$128 millions, soit une augmentation de 240 pour cent. Durant cette période de huit ans, l'évaluation des immeubles imposables qui existaient en 1960 a augmenté de \$1.200 millions; l'évaluation des nouveaux immeubles imposables a atteint \$1.400 millions.

Sur cette évaluation fortement augmentée, le taux de la taxe foncière a lui-même été haussé à plusieurs reprises; au taux actuel de \$1.60 sur les immeubles des particuliers, la taxe scolaire est au même taux que la taxe foncière pour fins municipales après l'augmentation récente de 23 pour cent. Augmenter encore le taux de l'impôt foncier pour fins scolaires serait un abus.

L'éducation doit avoir une haute priorité, mais cela ne lui confère pas un titre

prioritaire à l'impôt foncier qui doit servir d'abord et surtout au financement des services urbains. On a souvent demandé, et cette requête revient sans cesse devant les gouvernements, que l'impôt foncier soit réservé exclusivement aux fins municipales et que l'éducation soit financée par d'autres taxes. Sans aller aussi loin, on peut sûrement demander que l'impôt foncier scolaire soit limité pour ne pas empiéter sur les besoins des villes.

La Commission Bélanger a étudié ce problème. Dans son rapport de décembre 1965, elle constate qu'au moment où elle a effectué ses recherches, la part de l'impôt foncier dans le financement des commissions scolaires était d'environ 40 pour cent; comme le coût de l'enseignement augmentait de façon rapide, on pouvait prévoir que cette proportion allait aussi augmenter. Bien loin de favoriser une telle tendance, la Commission Bélanger recommandait que cette proportion soit réduite et que la taxe foncière ne dépasse pas le quart des dépenses des commissions scolaires. Or selon M. Gagnon, la CECM tire actuellement 80 pour cent de ses revenus de la taxe foncière. C'est déjà manifestement excessif, et on parle d'augmenter encore ce fardeau.

Dans ce cas, comme dans d'autres, le gouvernement provincial semble incapable d'assumer ses responsabilités normales. Avant 1961, la CECM tirait une partie de ses revenus de la taxe de vente; le gouvernement provincial lui a enlevé cette source de revenu et lui a accordé en retour des subventions qui n'ont pas varié depuis; elles sont de \$100 par élève à l'élémentaire et de \$175 au secondaire; mais le coût moyen par élève est passé de \$256 en 1960 à \$602 cette année. La part du gouvernement provincial dans le financement de la CECM diminue sans cesse tandis que celle de la taxe foncière augmente.

Pour l'année courante, Québec a accepté de verser une subvention spéciale de \$7 millions, sans quoi il y aurait eu un déficit. Cette année, on lui demande de verser \$10 millions en plus des réformes fiscales proposées. Ce n'est sûrement pas exagéré, car pour appliquer les recommandations de la Commission Bélanger, il faudrait que le trésor provincial paie les trois quarts au lieu du cinquième des \$175 millions dont la CECM a besoin pour le prochain exercice.

Les réformes fiscales que réclame la CECM sont tout à fait raisonnables. D'abord, elle demande que le régime de pé-

riente établi depuis quelques années dans la région du Protestant School Board of Greater Montreal soit étendu à toute l'île. Cette formule, qui a été instaurée progressivement, permet d'équilibrer à même l'impôt des compagnies le rendement de l'impôt foncier chez les contribuables des deux commissions scolaires. L'extension de cette méthode à toute l'île effectuerait un transfert fiscal en faveur de la CECM. C'est légitime, car il n'y a pas de raison pour que le groupe minoritaire anglophone plus riche garde une part plus forte des taxes scolaires de la région métropolitaine que la majorité francophone, proportionnellement au nombre d'élèves.

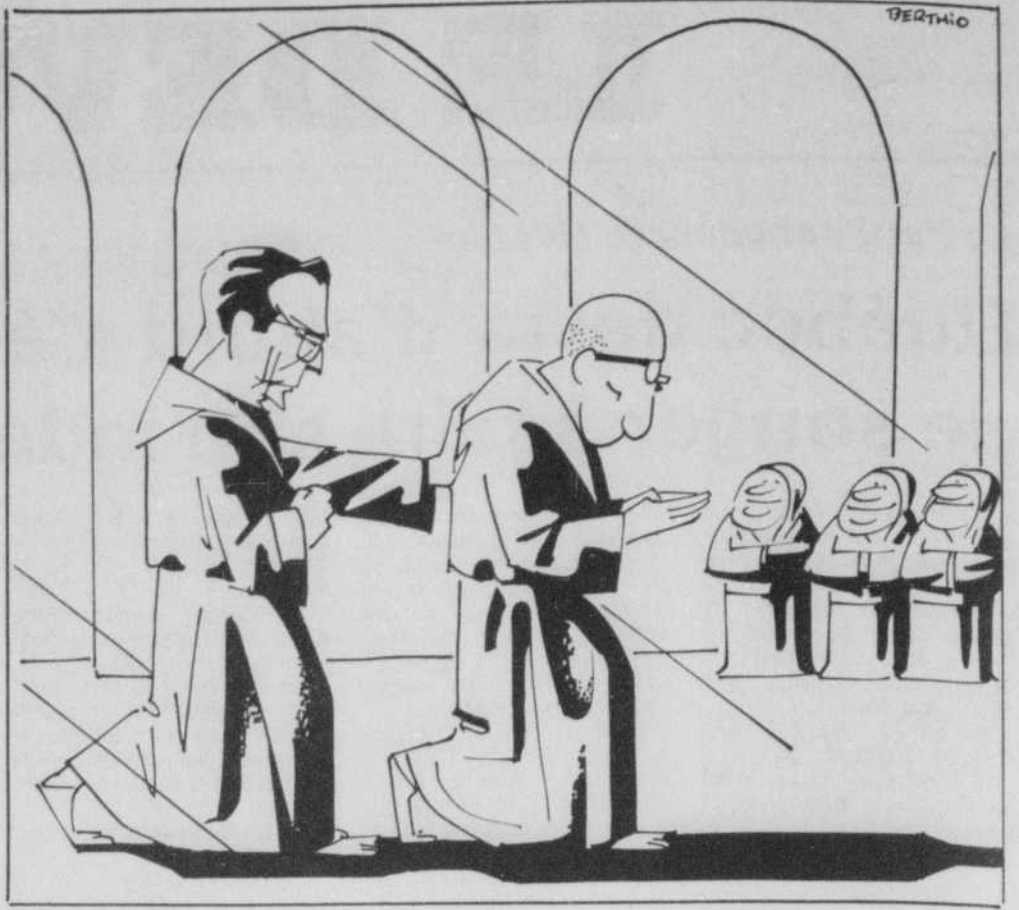
Un autre changement proposé vise à empêcher des évasions fiscales. Pour éviter de payer la taxe neutre certaines compagnies inscrivent leurs immeubles au nom de particuliers; la CECM demande qu'une surtaxe de \$1.20 soit imposée aux immeubles de \$100.000 et plus appartenant à des particuliers, ce qui donnerait le taux de la taxe neutre; \$2.80. La limite de \$100.000 est assez élevée pour protéger les immeubles des petits propriétaires.

Avec ces réformes fiscales et la subvention demandée à Québec, la CECM pourrait équilibrer son budget de la prochaine année. Pour cela il lui faudra cependant retarder des projets en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement; M. Gagnon a dit qu'on devra ralentir l'implantation de l'école nouvelle à l'élémentaire, l'implantation du système d'options graduées au secondaire, limiter les achats de matériel audio-visuel, etc. Pour ces programmes nouveaux il faudrait ajouter quelque \$12 millions.

Cela en plus de l'augmentation minimum de \$15 millions pour le maintien des services actuels. Devant cette progression rapide du coût de l'enseignement, il faut se rendre compte que nos ressources financières ont des limites et que les programmes nouveaux doivent faire l'objet d'un examen sévère. Dans ce domaine aussi, l'austérité s'impose et l'on devra se montrer moins audacieux que durant les dernières années.

Malgré toute la prudence nécessaire, le coût de l'enseignement continuera d'augmenter, et les autorités provinciales doivent réviser leurs budgets en conséquence. La priorité qui revient à l'éducation ne doit pas s'exercer au dépens de la fiscalité municipale, et il est urgent que la part de l'impôt foncier dans le budget de la CECM soit réduite à une dimension plus équitable.

Paul SAURIOL



Montréal vaut bien un voeu de pauvreté

Réponse au professeur Bouthillier Une majorité pour le moins incomplète

par James Iain Gow

Mon collègue Guy Bouthillier vient d'offrir aux lecteurs du Devoir (le 31 janvier) la théorie intéressante que les anglophones au Québec devraient être considérés non pas comme une minorité mais plutôt comme faisant partie de la majorité canadienne. Selon lui, les anglophones se comportent en majoritaires. Du fait de leur poids économique, du fait que la qualité de leur langue n'est pas menacée par l'environnement culturel de l'Amérique du Nord, et, enfin, du fait que n'importe qui peut devenir anglophone, pour toutes ces raisons M. Bouthillier conclut que c'est la présence au Québec de la majorité anglaise du Canada qui empêche les Québécois de vivre normalement en français.

Il a peut-être raison, mais il me faut, en tant qu'anglophone, rétablir certains faits:

1) M. Bouthillier ne dit pas comment il a vérifié le comportement des anglophones (qui s'octroient "un véritable droit de propriété sur Montréal et pourquoi pas, sur le Québec"). Tout comme lui, je suis indigné par le sort fait à Monsieur Loyer à Matagami et par une certaine propagande tendancieuse quant aux conséquences économiques d'une séparation éventuelle du Québec. Mais je puis affirmer que dans mon milieu, à Westmount si l'on veut, on est très conscient de la situation minoritaire du groupe anglophone.

2) Ceci tient à un autre fait, dont M. Bouthillier ne parle pas. Pourtant, il sait très bien qu'il n'y a pas que les présidents de compagnie et de banque, les directeurs d'entreprise et les propriétaires fonciers qui participent au pouvoir au Québec. Il y a aussi l'Etat, récemment découvert par les Québécois comme instrument d'avancement économique et social. Or, dans les deux groupes les plus importants quant à la direction des affaires de l'Etat, les élites politiques et administratives, la prédominance de l'élément francophone des "vrais" Québécois est presque totale. Ceci ne dit pas que ces élites peuvent l'emporter sur les autres dans la lutte pour le pouvoir, mais il y a des domaines où leur supériorité est très nette.

3) L'un de ces domaines est celui de l'éducation, qui appartient à l'Etat québécois exclusivement selon la constitution. Et c'est précisément le lieu du débat actuel sur le statut des langues. Par leur comportement dans ce domaine, il doit être clair que les anglophones se sentent et se comportent en minoritaires.

4) Quant à l'élasticité du concept d'anglophonie, il faut remarquer que la même chose est vraie du concept de la francophonie: Tel Polonais, Italien ou Grec qui se sert du français et qui envoie ses enfants à l'école française passera pour un francophone. Si

on quitte le terrain de la langue pour se servir des critères ethniques dans ce débat, je ne vois pas comment on pourra en sortir. Le Belge, le Français ou le Suisse ici, doit être considéré comme un être à part, qui ne peut pas être assimilé au groupe francophone pour les fins du débat?

5) Finalement, en ce qui concerne l'efficacité de la langue française, j'aurais pensé qu'elle n'était pas si pauvre que nous le dit M. Bouthillier. Dans le domaine des lettres, il me semble que la langue française se porte très bien. Et pour ce qui est des affaires et du domaine de la technique, l'expérience de l'Hydro-Québec semble prouver que le français peut s'imposer, mais j'admets volontiers qu'il s'agit là encore d'un domaine qui appartient à l'Etat.

Pour conclure, il doit être clair que l'image que donne M. Bouthillier de la situation de la langue anglaise et de l'attitude des anglophones au Québec est incomplète. Le débat sur la politique linguistique est assez difficile et complexe sans le compliquer davantage par la notion de la majorité anglophone au Québec.

(M. James Iain Gow est chargé d'enseignement senior au département de science politique de l'université de Montréal).

Mise au point de l'Association québécoise des professeurs de français

par Emile Bessette, président

Monsieur le directeur,

L'éditorial que vous avez consacré au mémoire de l'Association québécoise des professeurs de français présenté au Comité parlementaire de l'éducation exige quelques mots de réponse. Sans vouloir entamer un polémique stérile, je dois au groupe que je représente de rectifier d'abord une erreur qui s'est glissée dans votre exposé. L'AQPF n'a jamais prôné l'enseignement du français dans les écoles élémentaires anglophones, comme votre article le laisse entendre. Elle s'est interdite jusqu'à présent de trancher cette question. Sur cette erreur vous appuyez une objection, dépourvue de fondement par ailleurs.

culé à une position d'infériorité...? Voilà un faux problème, ou un problème mal formulé. Un enseignement sérieux de l'anglais cinq heures par semaine pendant cinq ans au cours secondaire en assure amplement une connaissance pratique et suffisante.

Nos étudiants ne sont pas moins doués que ceux des autres pays du monde. En cette matière, ce ne sont pas les programmes qu'il faut augmenter, mais les professeurs et leurs méthodes qu'il faut changer.

Quant au préjugé rebattu contre le professeur d'université, théoricien rêveur abstrait de la réalité, il serait temps d'en changer. Ce n'est vraiment pas sérieux, si je ne m'y arrêtais nullement, si je ne devais mettre au clair que les positions de l'AQPF sont celles de maîtres et de professeurs de français, depuis l'école élémentaire en passant par tous les paliers de l'enseignement, aux prises jour après jour avec une réalité qui ne peut que les at-

terrer et les diminuer quand ils constatent l'indifférence générale, et l'indécision ou l'optimisme béat des autorités.

Sans doute, les professeurs de français n'ont pas la prétention d'avoir établi des conclusions définitives en toutes choses. Mais sur la question de fond et les mesures indispensables, ils sont convaincus d'avoir observé strictement les conséquences inéluctables de faits et de chiffres indubitables. L'avis général des linguistes les plus réputés corrobore leurs conclusions. C'est sur les modalités d'application d'objectifs dont le bien-fondé et la nécessité ne peuvent plus être contestés que la recherche se poursuit et le doute demeure. Devant l'urgence de la situation présente, on ne peut se payer le luxe d'attendre une réponse parfaite à tous les modes d'application. Il faut cesser de tergiverser. Il faut prendre position, agir enfin. Sinon, le remède parfait risque d'arriver quand le patient sera déjà mort.

Vous écrivez: "L'élève fréquentant l'école anglaise sera, des le niveau élémentaire, pourvu de cours en français et en anglais: il aura ainsi la faculté d'acquiescer tôt une bonne maîtrise des deux langues..." Le Québécois francophone qui ne pourra apprendre l'anglais qu'au niveau secondaire ne se verra-t-il pas, de ce fait, ac-

En somme, ce cahier constitue une mine d'information globalement unique. Le lecteur pourrait certes trouver cette documentation en d'autres livres, mais alors la démarche serait beaucoup plus longue et plus ardue. Mes Morin et Dupont se sont chargés de renseigner selon l'ordre même du code et de nous les présenter sous une forme extrêmement facile de consultation.

L'avantage également de la formule, c'est qu'elle permet une mise à jour continue, sans procéder à une nouvelle édition.

On trouvera, enfin, dans ce cahier certaines décisions qui ne sont rapportées nulle part dans les recueils habituels de jurisprudence.

V.P.

(1) "Annotation et Jurisprudence des Lois du travail du Québec", par Mes Fernand Morin et Jacques Dupont, La Société des Editions sociales et juridiques du Québec Inc., C.P. 526, Ste-Foy, Qué. 10e.

NOTES DE LECTURE

Annotation et jurisprudence des lois du travail au Québec

Deux professeurs de la Faculté de droit de l'université Laval, Mes Fernand Morin et Jacques Dupont viennent de mettre au point un instrument de travail très utile pour tous ceux qui s'intéressent à notre législation ouvrière. En collaboration avec Me Jean-Guy Paquet et Me Jules Brière, ils ont décidé, en effet, de publier, sous forme de feuilles mobiles, une étude analytique et fouillée de notre législation provinciale du travail (1).

Comme ils l'expliquent eux-mêmes dans un avant-propos, leur ouvrage (intitulé: "Annotation et Jurisprudence des lois du travail du Québec") entend colliger "les principales

décisions de justice susceptibles d'expliquer, de déterminer et parfois de compléter le texte des lois du travail." Il s'agit de "rendre ces règles de droit plus accessibles à tous."

Pour le moment, le cahier "Annotation et Jurisprudence" comporte quatre sections: 1. notions élémentaires; 2. droit constitutionnel; 3. Code du travail et règlements; 4. annotation du Code du travail. C'est déjà une somme de plus de deux cents pages. Et d'autres sections viendront s'y ajouter. La formule des feuilles mobiles permettra d'ailleurs de tenir compte, au fur et à mesure, des nouvelles lois, des amende-

ments à la législation, des décisions à venir des tribunaux et des nouvelles études sur le sujet.

Les deux premières sections

La première section du cahier, comme nous l'avons dit, s'intitule: "Notions élémentaires." Le titre est peut-être plus modeste que la réalité. Les auteurs ont voulu ici disséquer, en quelque sorte, les principaux points du Code du travail en les ramenant à quelques catégories assez simples comme: l'identification des parties à la négociation, les phases de la négociation, le sens de la convention collective et ses mécanismes d'application.

En réalité, ce court chapitre comporte un ensemble de données de base qui aide à saisir le cheminement de cette importante législation. On nous traduit en termes simples et profanes ce que la loi nous dit en termes plus techniques et souvent beaucoup plus difficiles à saisir.

Ces "notions élémentaires" sont un résumé du code du travail. Un résumé intelligent qui permet ensuite d'aborder l'étude du code lui-même sans se sentir perdu.

La deuxième section est de Me Jules Brière. L'auteur y présente une importante partie de la jurisprudence relative à l'aspect constitutionnel du problème des relations ouvrières. On sait que le gouvernement central et les gouvernements provinciaux ont droit de légiférer dans ce domaine et que cette double juridiction cause souvent beaucoup d'ennuis aux praticiens mêmes du droit.

Me Brière fait d'abord ce qu'il appelle lui-même "un exposé sommaire des principales règles du partage de la compétence législative pour autant qu'il est possible de les induire de décisions d'espèce souvent limitées dans leur portée." Ce n'est qu'après cet exposé qu'il procède à une certaine systématisation du droit jurisprudentiel lui-même.

Cette étude est d'une extrême actualité. En effet, tant que notre constitution n'aura pas été clarifiée à cet égard, l'incertitude continuera de planer sur le partage réel des compétences en matière de rela-

tions ouvrières. La preuve en est que les litiges de cette nature, portés devant nos tribunaux, ont augmenté au cours des dernières années.

L'analyse que fait ici Me Brière devrait cependant donner aux praticiens du droit d'intéressants points de démarcation susceptibles de bien guider leurs démarches. L'étude comporte aussi de nombreuses références à des travaux qui font autorité.

Les deux dernières sections

La troisième section reproduit simplement le texte même du Code du travail et celui du Règlement général de la Commission des relations de travail du Québec. Le tout, cependant, est suivi d'une table alphabétique et analytique du code qui facilite considérablement les références.

La plus importante section est évidemment la quatrième, celle qui est consacrée à l'annotation même du Code du travail. Cette section à elle seule couvre plus de pages que les trois précédentes.

Les commentaires et les décisions des tribunaux qu'on nous offre sont placés sous l'article du Code du travail jugé le plus approprié. Certaines décisions, évidemment, concernent plus d'un article, mais alors la table analytique qu'on trouve à la fin de la section permet facilement de les replacer dans leur contexte complet.

Les auteurs suivent l'ordre des articles. Souvent même, à l'intérieur d'un article, ils procèdent paragraphe par paragraphe. Le tout est paginé de telle façon que les abonnés pourront facilement insérer toute nouvelle annotation à l'endroit indiqué.

On ne peut entrer ici dans le détail de cette longue analyse. Qu'il suffise de dire que la démarche des auteurs est toujours à peu près la même. Ils formulent d'abord leurs propres observations sur le sens ou la portée de l'article du code, puis font ressortir les interprétations qu'en ont données les tribunaux.

Prenons, par exemple, le premier paragraphe de l'article 11 du Code du travail. Ce paragraphe se lit comme suit:

Pensées pour notre temps

L'histoire peut-elle être enseignée comme une science pure et simple?

L'histoire peut s'enseigner comme une science. A l'université comme dans les hautes classes du secondaire, les élèves peuvent lire et apprécier les documents relatifs à un événement donné, puis comparer les manières dont les auteurs choisissent et utilisent les sources, et enfin tirer leurs propres conclusions sur le passé et sur son interprétation. A ce niveau, l'histoire, comme notamment l'économie et la sociologie, constitue jusqu'à un certain point un instrument de formation méthodologique générale. L'élève pourra étudier l'histoire du Canada, de la Chine ou de Rome, et dans chaque cas s'exercer à la discipline de l'historien, quelque différents que soient le nombre et la nature des témoignages.

Mais l'enseignement de l'histoire n'a pas nécessairement pour objet premier la formation d'historiens. L'histoire enseignée à l'école élémentaire a certes peu en commun avec cette discipline, mis à part l'intérêt pour le passé. Elle est au programme parce qu'elle répond à une fin sociale. Celle-ci doit être conforme à l'éducation libérale, et éclairer l'élève sur la nature humaine et sur la société, grâce à l'expérience des générations. L'étude du passé ne se limite cependant pas au caractère abstrait d'une éducation libérale. On enseigne l'histoire dans les écoles parce qu'elle contribue, croit-on, à la formation des citoyens de demain.

Cet objectif social détermine le cours d'histoire qu'on inclura au programme. Tirer des leçons du passé, voilà un dessein trop général. Les élèves doivent être instruits d'une expérience humaine qui se rapporte immédiatement à leur milieu. L'histoire s'y prête en illustrant les difficultés et les oeuvres de ceux qui nous ont précédés, en enseignant les origines et les progrès de nos institutions sociales, en inspirant du respect pour notre patrimoine. Ce rôle explique pourquoi l'histoire nationale occupe une place importante dans les programmes scolaires de tous les pays. Le Canada ne fait pas exception. Les jeunes Canadiens apprennent l'histoire de l'Europe, et parfois des Etats-Unis, mais celle du Canada occupe une place à part.

(Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Vol. II, L'éducation, par. 764, 765, 766)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur, Claude Ryan
Directeur de l'information, Jean Francoeur
Trésorier, Arthur Lafebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

Allen Dulles, maître espion de l'Amérique

par Jacques Amalric

WASHINGTON (Le Monde) — M. Allen Dulles, ancien directeur de la Central Intelligence Agency (C.I.A.), est mort le 30 janvier à Washington. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Grand, le visage encadré par de fines lunettes d'acier, la pipe toujours à la bouche, Allen Dulles faisait penser davantage à un professeur qu'à un maître espion. C'était pourtant un homme possédé par la passion du renseignement et de l'action illégale. Dans les coulisses du pouvoir et sur tous les champs de bataille de la guerre froide, il fut l'alter ego de son frère, John Foster Dulles. Leurs méthodes d'action n'étaient pas contradictoires mais complémentaires; tandis que le secrétaire d'Etat mobilisait le "monde libre" contre le communisme, le directeur de la Central Intelligence Agency tissait des complots et répandait les subsides, mettant au service de la croisade de la démocratie des méthodes qui ne lui devaient pas grand-chose.

Juriste et diplomate comme son frère aîné, Allen Dulles, fils de pasteur, passa par Princeton avant d'entrer dans la carrière diplomatique; en 1916, à vingt-trois ans, il est déjà en poste à Vienne. Un an plus tard, c'est en Suisse, à Berne, qu'on le retrouve; il mène entre autres des négociations secrètes avec les Habsbourg. Elles n'aboutiront pas. Déjà Allen Dulles est

"mordu" par l'espionnage. Il n'en fera aucun mystère, écrivant plus tard à propos de cette époque: "J'étais en fait beaucoup plus un agent de renseignements qu'un diplomate." C'est à Berne qu'il commet sa première faute professionnelle en refusant de rencontrer un certain Wladimir Oulianov. Allen Dulles ne devait jamais plus avoir d'occasion de rencontrer Lénine.

Les contacts avec Himmler

La guerre terminée, il participe aux négociations de Versailles, puis regagne Washington, où il dirige un moment la section du Moyen-Orient. Mais déjà le jeune diplomate est obsédé par la lutte contre le communisme. "Son patron était alors écrit Andrew Tully dans le livre qu'il a consacré à la C.I.A., Ellis Dressel, l'un des meilleurs spécialistes américains des questions allemandes et l'un des premiers diplomates de son époque à favoriser un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Allemagne en face du nouveau bolchevisme. Pendant cette période, Dulles prouva qu'il assimilait bien les méthodes de son entourage en écrivant un mémoire sur "La Lituanie et la Pologne, dernière barrière entre l'Allemagne et les bolchevistes."

Mais la carrière diplomatique rapporte peu, et Allen Dulles s'y ennue. En 1926, il abandonne donc le département

d'Etat pour entrer dans une importante firme d'avocats de New York où son frère travaillait déjà, Sullivan and Cromwell.

Ce n'est cependant qu'après Pearl-Harbor qu'Allen Dulles va réellement reprendre du service. En raison de ses contacts en Allemagne, l'Office of Strategic Services (O.S.S.) lui demande de prendre le poste de Berne, plaque tournante de l'espionnage en Europe. Très vite, il réussit à établir des contacts à l'intérieur de l'Allemagne nazie; grâce à un certain George Wood, il parvient notamment à envoyer plus de deux mille documents de la Wilhelmstrasse à Washington. Ses informateurs allemands lui font savoir un jour qu'un membre du personnel de l'ambassade britannique à Ankara travaille pour Hitler. Allen Dulles informe Londres. Cicéron, le valet de chambre de l'ambassade britannique, n'allait pas tarder à être démasqué.

C'est à Berne que se situe également un épisode mal éclairci de la carrière de Dulles. En 1943, il était en effet entré en contact avec un SS de haut rang, le prince Hohenlohe, qui agissait pour le compte de Himmler, lequel était tout prêt à l'époque à trahir son maître, Hitler, pour que les Anglo-Saxons acceptent de signer une paix séparée. Après la guerre, les Soviétiques devaient s'emparer des documents de Hohenlohe et

les publier. Ils sont fort compromettants pour Dulles, qui, à en croire le prince, aurait parlé à celui-ci de "cordon sanitaire" contre le bolchevisme et de "négociations sans vainqueur ni vaincu."

Le chef SS a-t-il déformé ces propos pour se faire valoir? Dulles les a-t-il réellement tenus? Et dans ce cas, l'a-t-il fait seulement pour mettre son interlocuteur en confiance et obtenir des informations?

Il est difficile, aujourd'hui encore, de trancher entre toutes ces hypothèses. Quoi qu'il en soit, à la fin de la guerre, Dulles négocia une reddition séparée des armées allemandes d'Italie une semaine avant la reddition finale à Reims. Après la victoire, Dulles revient à l'étude Sullivan and Cromwell. Jamais plus, cependant, il n'abandonnera l'espionnage. N'a-t-il pas apporté une preuve supplémentaire de ses capacités en "rachetant" à la fin de la guerre le réseau de renseignements du nazi Reinhard Gehlen, ouvrant ainsi la porte à une longue et fructueuse collaboration avec la future C.I.A.?

De l'O.S.S. à la C.I.A.

Les Etats-Unis avaient été pris au dépourvu sur tous les plans au moment de Pearl-Harbor, en particulier sur celui du renseignement: la britannique Amérique se refusait à institutionnaliser le recours



Ancien directeur de la C.I.A. (Photo UPI)

aux "sales coups". Il avait donc fallu créer du jour au lendemain l'O.S.S. La leçon ne fut pas oubliée en 1945. Deux ans plus tard, Truman propose au Congrès un projet de loi portant création de la Central Intelligence Agency. Le projet est aussitôt adopté. Parmi ceux qui viennent le défendre devant les parlementaires figure Allen Dulles. Dans un mémorandum écrit à cette époque, Dulles affirme notamment: "L'Agence devrait être dirigée par une élite relative- ment restreinte qui aurait la passion de l'anonymat et serait décidée à se consacrer entièrement à ce travail particulier

de la C.I.A., il devra lui consacrer toute sa vie... Lui et ses collaborateurs devraient, en quelque sorte, prendre la robe de bure du service."

Allen Dulles ne pouvait pas ne pas penser à lui en écrivant ces lignes. Truman, pourtant, l'oublie et nomme le général Walter Bedell Smith à la tête des nouveaux services de renseignement. C'est Smith qui appellera Dulles en 1950 pour en faire un de ses adjoints: il s'occupera de la section de planification, c'est-à-dire de l'espionnage et du contre-espionnage à l'étranger et de ce qu'on appelle, par un bel eu-

phémisme, les opérations politiques secrètes. Tout naturellement, Eisenhower le désignera en 1953 pour remplacer le général Smith. Avec John Foster au département d'Etat, l'ère de la "compagnie Dulles and Dulles" commençait.

On connaît assez les principales opérations de la C.I.A. pendant cette période pour qu'il ne soit pas besoin d'y revenir en détail. Les principaux chapitres s'appellent: renversement de Mossadegh en 1953; renversement de Jacobo Arbenz au Guatemala l'année suivante; pénétration consciencieuse des milieux intellectuels et syndicalistes d'Europe pour les "armer intellectuellement" (et financièrement) contre le communisme; organisation, à partir de 1955, du survol systématique du territoire de l'U.R.S.S. grâce aux avions espions U-2. Cette dernière opération est sans doute une des plus belles réussites (techniques s'entend) d'Allen Dulles. Lorsque le pilote Gary Powers fit échouer la conférence de Paris, Eisenhower "couvrit" entièrement son subordonné. Il n'en demeure pas moins que c'est à partir de 1960 que l'étoile d'Allen Dulles commence à baisser. Avec lui, la C.I.A. est accusée d'être devenue "un Etat dans l'Etat", mettant le gouvernement devant le fait accompli, sortant sans arrêt de son domaine, qui reste, théoriquement, celui du renseignement.

Mais c'est avec l'équipée de la baie des Cochons, en avril 1961, que commence le véritable "procès" d'Allen Dulles. Il apparaît très vite, en effet, que la C.I.A. porte une lourde responsabilité dans cet échec.

Prenant ses désirs pour des réalités, elle a considérablement sous-estimé le soutien populaire de Fidel Castro et dangereusement modifié ses plans pour répondre aux différentes objections de John Kennedy. Mais Allen Dulles voulait à tout prix que la tentative d'invasion ait lieu. Habitué à la mollesse d'un Eisenhower et à la "compréhension" de son frère, il était sans doute persuadé qu'il suffisait d'entraîner Kennedy dans l'engrenage pour qu'il ne puisse plus faire machine arrière. C'est pourtant ce qui s'est passé lorsque le nouveau président refusa de fournir l'appui aérien indispensable, condamnant les envahisseurs à une défaite sans gloire.

Le fiasco de la baie des Cochons devait mettre un point final à la carrière d'Allen Dulles. Quelques mois plus tard, John Kennedy — furieux d'avoir vu sa présidence compromise trois mois après son arrivée au pouvoir — le relevait de son poste et le remplaçait par un autre républicain, M. John MacCone. C'en était fini de la "C.I.A. des copains." Mais pendant longtemps encore les bombes à retardement posées par Allen Dulles allaient exploser ici et là. La plus "salissante" éclata lorsqu'on apprit que l'Agence versait des subventions à de nombreuses associations culturelles et éducatives. Ce nouveau scandale allait relancer le problème du contrôle des activités de la C.I.A. et celui de la confusion qu'elle a souvent faite entre collecte de renseignements et activités secrètes. Il n'est toujours pas réglé. Sans Allen Dulles, il ne se serait sans doute jamais posé en des termes aussi aigus.

De Salaberry Médaille d'Or du constructeur de l'année 1968 vous invite à une grande avant-première. Pendant un mois seulement, jusqu'au 1er mars, tout nouveau locataire du Chameran Joie de Vivre se verra offrir le loyer des mois de mai et juin. Le Chameran Joie de Vivre est situé à Ville Saint-Laurent à 15 minutes du centre par le métro du CN et à côté de l'Autoroute des Laurentides. Tout a été conçu au Chameran Joie de Vivre pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se découvre un esprit jeune et chaleureux. 3 1/2 - \$135 4 1/2 - \$160. Occupation assurée: 1er avril. Votre garantie! La Corporation de Salaberry est le premier et le seul constructeur d'édifice à appartements qui a reçu la Médaille d'Or du constructeur de l'année 1968.

Vivre libre et heureux, habitez le Chameran Joie de Vivre

175, boul. Dequière
Ville St-Laurent
336-5151/5150

Le premier rapport de la commission Prévost

par Denis Szabo

● M. Denis Szabo est directeur du département de criminologie de l'Université de Montréal. Le texte qu'on va lire a fait l'objet d'un commentaire donné à Radio-Canada le 28 janvier 1969.

Le Québec, propulsé par la révolution tranquille sur la voie difficile, mais combien exaltante, du progrès et de la confrontation avec les exigences d'une société moderne, vient de parcourir une autre étape majeure. Après la réforme de la fonction publique, des relations du travail, du système d'éducation et de l'orientation économique, l'administration de la justice vient de subir, et le mot n'est pas trop fort, un examen de passage devant un jury exigeant mais plein de sollicitude pour son avenir.

Un mot de la commission créée par un gouvernement soucieux de faire la lumière sur les accusations d'exactions, de violences, de dénis de justice proférées à l'égard

des organes chargés de maintenir l'ordre, elle avait la tâche écrasante et ingrate d'enquêter, à l'instar d'un organisme d'investigation, sur le bien-fondé de ces accusations. Faut-il de quelques personnes, celles-ci présentaient le type parfait du bouc émissaire: tel policier, tel juge, tel directeur de prison, tel avocat et, évidemment, les criminels, portaient l'odieux d'un système auquel il n'y aurait pas lieu de toucher. Ces responsables, d'ailleurs identifiés, dénoncés et châtiés, une page aurait pu être tournée dans l'histoire judiciaire de notre pays. Or, avec une clarté et un courage pour lesquels il faut rendre hommage à la Commission, les conséquences n'ont point été prises pour des causes: au lieu des turpitudes, des fautes des individus, le système qui les produit dans son ensemble et dont ils sont tributaires, fut mis en cause. Tout l'appareil de protection sociale (cours, police, institutions pénales), les principes philosophiques sur lesquels il

repose ont été soumis à un examen critique. On comprend bien que cela n'arrange pas tout le monde: avec la meilleure volonté et l'esprit le plus autocritique dont les protagonistes du système puissent être capables, il est difficile d'admettre que les bases mêmes sur lesquelles repose leur action puissent être mises en cause.

Or, c'est exactement ce qu'a fait la Commission: ayant examiné notre système d'administration de la justice grâce à de multiples témoignages et à des investigations ordonnées, elle l'a mis sur la balance en le comparant avec d'autres systèmes d'autres pays. Cette comparaison ne fut pas à l'avantage du nôtre. Ce n'est pas que les autres systèmes soient parfaits, loin de là. Mais la Commission a noté trois points cardinaux qui constituent de véritables étalons de l'équité et de l'efficacité d'un système d'administration de la justice criminelle, à savoir: l'adaptation à la lettre de la loi et des objectifs aux réalités de la vie, l'esprit d'expérimenta-

tion et d'évaluation qui caractériseraient les organes d'application de la loi, la coordination de tous ces services dans un commun effort pour assurer la protection des citoyens; sur ces trois points, notre système présente de graves lacunes.

L'inefficacité de peines privatives de liberté non accompagnées de mesures de resocialisation, l'esprit vindicatif de certaines lois appliquées telles qu'elles par les organes de répression, indiquent la nécessité absolue de changer radicalement d'optique et de placer la protection du public sous l'égide de méthodes de détection et de resocialisation efficaces. Notre système actuel est infiniment dur pour les lampistes qui s'accrochent dans les mailles de la justice, sans toucher sérieusement ceux qui sont bien organisés pour éviter ses filets. Le cloisonnement des services rend, à toutes fins pratiques, toute coopération illusoire: les policiers sont là pour arrêter,

les juges pour condamner, les géologues pour garder, etc. Aucune réforme partielle ne peut venir à bout de ce système et c'est ce que les commissaires ont compris: c'est de fond en comble qu'il faut revoir l'édifice et non seulement dans un simple esprit de rénovation, sans quoi il faudrait rénover tous les cinq à dix ans. C'est par une évaluation permanente et systématique de toutes les réformes et de toutes les mesures mises à l'épreuve que la justice peut réellement s'approcher de l'idéal d'équité. L'introduction des sciences de l'homme dans ce qui fut longtemps le champ d'action d'une seule profession sera le garant de cet esprit de recherche. Il n'est d'ailleurs plus concevable de considérer le droit, et le droit pénal peut-être moins que les autres branches juridiques en soi, comme une règle abstraite, hors de son contexte socioculturel. Au contraire, la règle du droit doit être le baromètre de la moralité des so-

ciétés auxquelles il doit assurer l'ordre et une vie en commun harmonieuse.

Ce premier volume en annonce une série d'autres qui procéderont à l'autopsie de notre système et suggéreront des réformes dont l'esprit a été consigné dans celui-ci. C'est avec confiance que le public éclairé, et éclairé de plus en plus grâce à la lecture de tels documents, attendra la suite. Convenablement informé et guidé, le peuple québécois dans son ensemble n'hésitera pas à consentir aux efforts entrepris dans la plupart des pays civilisés pour jouir d'une justice plus humaine et aussi plus efficace et plus équitable. Les seules voix discordantes qui se lèvent au moment de cette mise en perspective des réformes suggérées, ne font que flatter l'instinct vengeur, qui hélas pousse ses racines dans le cœur de chacun de nous. L'honneur de la condition humaine veut cependant que la raison vaille.

■ lettres

Terre des Hommes... quel désastre!

Combien chaque palier des trois gouvernements devra-t-il verser directement ou indirectement, tôt ou tard, et en argent, pour compenser cette forme magnifiquement constructive de loisirs communautaires? Tout se paye, même la mesquinerie étroite.

Quel malheur que notre société et ses gouvernants aient encore la vision si courte!

Quand on néglige la qualité humaine dans le calcul des budgets, parce que celle-ci n'est pas immédiatement et concrètement rentable, on débourse plus encore, peu à peu, en quantité, avec ces dollars qu'on a adorés.

Quand un gouvernement centralisateur ne sait où dilapider ses surplus de deniers, pris à même

les champs de taxation provinciale et municipale, au point de ne jamais boucler son budget, il contribue à compromettre cette fausse unité canadienne, édifiée avec entêtement sur l'uniformité et le nivellement par le bas. Il perd le pouvoir qu'il a voulu s'arroger par la force.

Cher Monsieur Drapeau, et vous aussi, Monsieur Saulnier, vous n'avez pas diminué à nos yeux, au contraire. Je ne peux dire la même chose du gouvernement fédéral.

A vous de décider si vous devez "secouer la cendre de vos souliers" et sortir de cette galère. Que les vrais responsables payent pour les pots cassés.

ROGER FAVREAU
Montréal, 30-1-69.

Refus de la taxe volontaire

M. le directeur, Voulez-vous protester contre la fermeture de Terre des Hommes parce qu'une grande partie de la population a refusé de contribuer à la taxe volontaire, après avoir brailé pendant des années pour avoir une loterie.

Pour la première fois dans l'histoire universelle une exposition reste en place et, par le fait même, fait avancer Montréal de 25 ans d'un seul coup. On dé-

pense sans compter dans tous les domaines et on refuse de payer le prix, en 1969, pour maintenir le prestige de notre ville. Quand Toronto sera métropole, on continuera à brailier sur le dos des autres.

Surtout, il faut insister pour que le maître Drapeau ne démissionne pas, car ce serait une catastrophe.

P.-E. GRAVEL
Montréal, 30-1-69

YOU CAN SPEAK ENGLISH BY APRIL 18

Berlitz peut vous enseigner une langue plus rapidement, le saviez-vous? Le secret réside dans notre façon d'enseigner. Chez Berlitz, vous apprendrez l'anglais comme vous avez appris le français — EN LE PARLANT. Ce qui est beaucoup plus rapide que de l'étudier dans un livre.

Le 10 février, à votre première leçon, vous employerez des mots simples comme money argent. Ensuite, vous commencerez à parler à l'aide de phrases faciles et utiles comme When will I be promoted? Quand serai-je promu?

P.S. Suivez notre cours de 20 semaines mais ne nous reprochez rien si par la suite on vous prend pour un Américain.

Le 18 avril vous saurez assez d'anglais pour vous tirer d'affaires et faire de bonnes affaires. Do you want me to attend the sales meeting in Florida? Voulez-vous que j'assiste à la conférence des agents de vente en Floride?

Soulignons en passant que nos groupes se composent d'un maximum de 8 élèves et que le cours ne coûte que \$170. Les mêmes cours existent en français, espagnol, allemand et italien. N'hésitez pas à nous téléphoner right now, ou autrement dit, immédiatement.

Berlitz Langues vivantes

2055, rue Peel MONTREAL

Veuillez m'inscrire à vos cours collectifs
Anglais autre langue

Veuillez me faire savoir quand doit commencer votre prochain cours.
en Anglais autre langue

Nom

Adresse

Ville

Prov.

L.D. 3-2-69. Téléphone

UNE PLUS GRANDE ASSURANCE

Les Cours Dale Carnegie peuvent signifier un meilleur emploi, une promotion, un revenu élevé, une facilité sociale et commerciale. Plus de 1,000,000 de gradués déclarent "C'est formidable".

Pour renseignements: Appelez 845-5264



Dale Carnegie

La chute des tarifs de nuit chez Hertz \$7.00

plus quelques cent du mille, de 5 p.m. à 9 a.m.

Voyez le jour se lever dans une nouvelle Ford ou autre voiture de qualité. Et l'argent que vous économisez avec Hertz, vous pourrez le dépenser ailleurs. Pour vous offrir quelque chose dont vous avez vraiment envie.

(Composez 866-8621) Carré Dominion et Aéroport International de Montréal.



Sa clef vous ouvre une voiture et... bien davantage.

informations

La rentrée politique du président Nasser

par Jean-Pierre Joulin, de l'AFP

LE CAIRE — L'interview accordée par le président Nasser à l'hebdomadaire américain "Newsweek" est condamnée par les observateurs au Caire comme la rentrée du chef de l'Etat égyptien sur la scène internationale. La publi-

cation de cette déclaration de 2.500 mots avait été précédée de quatre discours en vingt jours du président égyptien, qui était resté silencieux pendant plusieurs mois.

Le président Nasser aurait pu décider récemment de sortir de sa réserve pour trois raisons: il aurait d'abord es-

timé que le moment était favorable à une solution diplomatique de la crise et qu'il fallait donc tout mettre en oeuvre pour y parvenir. Il se sentait inquiet ensuite de la pression grandissante des extrémistes arabes. Enfin, il serait devenu urgent pour lui, de faire entendre sa voix, de montrer son autorité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Egypte.

Cela dit, les observateurs retiennent essentiellement des derniers discours du président Nasser, comme de son interview à "Newsweek", la modération de la position égyptienne. Il est clair que le chef de l'Etat égyptien, qui a tiré les leçons de juin 1967, préfère se battre cette fois sur le seul terrain diplomatique.

Mais il est évident aussi que la RAU devra renoncer à sa pondération actuelle si l'impasse diplomatique se poursuit encore plusieurs mois. On assiste d'ailleurs depuis quelque temps à une sorte de course de vitesse dans le monde arabe entre extrémistes et modérés.

Ces derniers temps, les extrémistes ont pris l'avantage, notamment au congrès de la Confédération internationale des syndicats arabes. Malgré la présence d'une importante délégation soviétique dirigée par M. Alexandre Chelepine, le congrès réuni au Caire a voté en effet une motion rejetant la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, de novembre 1967. Il a fallu toute l'énergie des Égyptiens et des observateurs européens pour éviter in-extremis que soit demandé dans un autre texte aux gouvernements égyptien et jordanien, de rejeter eux aussi, la résolution du Conseil de sécurité. De même, le congrès a voté une motion d'appui aux Irakiens pour les exécutions de Bagdad.

Par contre, l'action des Égyptiens paraît mieux engagée avec les Palestiniens. Il semble que les récents contacts des dirigeants du Caire avec l'organisation "Al Fatah" se soient révélés relativement fructueux. La présence du président Nasser à la séance inaugurale du Congrès national palestinien a sans doute rehaussé son prestige au sein des organisations de résistance.

On a noté à ce propos que dans son interview à "Newsweek", le chef de l'Etat égyptien a fait trois suggestions pour la solution du problème palestinien: soit la "libanisation" de l'Etat d'Israël avec la création d'un Etat mixte, soit le plan de partage de 1947, soit l'application des résolutions des Nations unies qui prévoient l'indemnisation des réfugiés ou leur retour à l'intérieur de l'Etat hébreu.

Les observateurs estiment généralement que ces trois options laissent une certaine marge de manoeuvre dans la recherche d'une solution à ce problème.

Dayan enquête sur les incidents de Gaza

TEL AVIV (AFP) — Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, s'est rendu hier après-midi à Gaza afin d'enquêter sur les événements de dimanche et se rendre compte sur place de la situation.

Les autorités soulignent qu'il n'y a aucun rapport entre l'attentat qui a fait hier deux morts et neuf blessés à Gaza et la visite du ministre de la défense, la grenade ayant été lancée dix minutes après le passage du général Dayan sur la place principale de la ville.

D'autre part, un porte-parole de l'armée a déclaré qu'une seconde grenade avait été lancée lundi soir contre une voiture israélienne qui circulait dans la rue principale de Gaza. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts.

Enfin de Naplouse, en Cisjordanie, on apprend que sept écoliers ont été arrêtés et immédiatement condamnés à des amendes pour avoir tenté de manifester. Deux écoliers demeurent en état d'arrestation.

Entre-temps, trois jeunes filles arabes, condamnées par un tribunal israélien, à des peines de prison allant de 2 à 3 ans, ont été libérées, hier, sur ordre du gouverneur militaire de Gaza, le brigadier Mordekhai Gur.

Leurs condamnations ont en effet été commuées en sentences de mise à l'épreuve. Toutes les trois, Nahala Hafez El Baiyed, 19 ans, condamnée à 3 ans, Fatma Zaala Murtadja, 17 ans, et Fatma Afamad, 24 ans, toutes deux condamnées à 2 ans, avaient été reconnues coupables d'avoir fait partie de "l'organisation de libération de la Palestine", d'avoir "porté assistance à l'ennemi" et introduit illégalement à Gaza de l'argent destiné à cette organisation.

Leur comparution devant le tribunal avait provoqué des manifestations féminines au cours desquelles plus de 90 jeunes femmes avaient été

Dayan enquête sur les incidents de Gaza

blessés, dont 40 ont dû être hospitalisés.

Incidents aériens

A Tel Aviv, les informations de sources irakienne et jordanienne selon lesquelles deux avions israéliens auraient été abattus ont été démenties hier par un porte-parole de l'armée israélienne.

Le porte-parole a précisé que les deux appareils qui avaient attaqué lundi des positions situées dans la vallée du Jourdain d'où le feu avait été dirigé sur les forces israéliennes étaient rentrés à leur base.

Deux avions de chasse israéliens ont en effet bombardé hier une région située dans la vallée du Jourdain, près de Manchiyah, suspectée d'abriter les activités de la guérilla arabe, a confirmé un porte-parole de l'armée israélienne, ajoutant que cette action venait en réponse à un tir d'armes contre une patrouille militaire israélienne, au sud de la mer de Galilée, en provenance de la région en question.

De son côté, un porte-parole militaire jordanien qui avait annoncé cette attaque israélienne, avait ajouté qu'il n'y a pas eu de victimes, mais que seuls des dégâts matériels ont été infligés aux plantations. Le porte-parole a déclaré, qu'en outre, les forces israéliennes et jordaniennes avaient échangé auparavant des coups de feu pendant une heure dans la vallée du Jourdain.

Par ailleurs, les autorités militaires israéliennes signalent qu'un bref échange de coups de feu a eu lieu à la frontière israélo-libanaise à quelque 12 milles à l'est de la Méditerranée. Un tir ayant été ouvert à partir du territoire libanais contre un village israélien, les forces israéliennes ont riposté, mais il n'y a pas eu de victimes.

Dans la région de Gaza, qui a été le théâtre de violentes manifestations dimanche, une charge explosive a détruit un petit pont ferroviaire à proximité de Rafiah.

En outre le ministre de l'éducation nationale, M. Edgar Faure, a chargé deux fonctionnaires de son ministère d'étudier les mesures propres à rétablir des conditions normales à la faculté des lettres de Nanterre où existe un "noyau dur" de cinq cents extrémistes au milieu de treize mille étudiants.

Comme il est de règle, les enseignants et les étudiants de gauche appartenant notamment au syndicat national de l'enseignement supérieur et à l'Union nationale des étudiants de France ont décidé par solidarité "avec les camarades victimes de la répression" de lancer des mouvements de grève et d'entreprendre tout ce qu'il sera possible pour obtenir la levée de ces sanctions.

La journée cependant sur le plan universitaire a été calme et n'a été marquée par aucun incident notable. Il semble en fait comme de récents propos l'avaient laissé entendre que face à la politique de sanctions adoptée par les autorités les étudiants extrémistes ont décidé de se montrer désormais plus prudents.

France: recours à la politique de sanctions contre les étudiants

PARIS (AFP) — Les autorités ont réagi face aux incidents et à la montée de la violence dans le monde universitaire: le recteur de l'université de Paris, M. Jean Roche, a décidé d'exclure de l'université pour une année trente-quatre étudiants extrémistes qui avaient pris part, voici douze jours, à l'occupation des locaux du rectorat qui sont situés à la Sorbonne.

Ces étudiants en outre se verront contraints de partir faire leur service militaire. Leurs sursis d'incorporation en effet leur seront supprimés puisqu'ils ne pourront plus justifier d'aucune activité universitaire. D'autre part sept étudiants interpellés vendredi à la faculté des lettres de Nanterre à la suite des violents incidents qui ont opposé trois cents étudiants extrémistes aux quatre-vingts appariteurs chargés d'assurer l'ordre, ont été écroués sous l'inculpation de port d'arme prohibé, violences avec arme et dégradation d'objet d'utilité publique. Huit autres étudiants qui ont été remis en liberté sont également inculpés de port d'arme prohibé.

Quand vos amis ou vos connaissances viennent à Montréal, rappelez-leur que le Sheraton Mt-Royal est le meilleur endroit de détente. Stationnement gratuit et plan familial. Une cuisine splendide au restaurant Kon-Tiki et au Café Normand; une véritable détente au Métro ou au Rendez-vous. Venez vous y détendre vous-même prochainement. Locations à prix garantis par téléphone à 842-7777.

Les administrateurs tendus se détendent à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal (S) Montréal, 1455, rue Peel Service international IIT

internationales

Un diplomate chinois se réfugie aux Pays-Bas

L'ex-diplomate chinois Liao Hu-Shu, qui s'est placé sous la protection des autorités néerlandaises il y a dix jours, est toujours aux Pays-Bas et il n'y a aucune raison pour que, dans les circonstances présentes, il quitte le territoire néerlandais, apprend-on d'une source bien informée. M. Shu n'a d'ailleurs pas demandé l'asile politique précise-t-on mais a simplement déclaré qu'il ne se considérait plus comme chef de la mission diplomatique chinoise et demandait la protection des autorités néerlandaises. Celles-ci, dans un lieu tenu secret des Pays-Bas, ont procédé à l'interrogatoire de l'ancien diplomate. S'étant placé sous protection néerlandaise, M. Shu n'a aucune raison de se rendre à Bonn pour y être interrogé par les agents de la CIA, ajoute-t-on, ceci pouvant, compte tenu des accords néerlandais-américains, être tenu au courant du résultat des interrogatoires par les autorités néerlandaises.

C'est le 24 janvier, vers sept heures du matin, que M. Shu s'était présenté inopinément au bureau central de police de La Haye. Vêtu comme de coutume du strict costume à la "Mao", l'ex-diplomate déclina son état civil au commis-

saire de service ajoutant qu'il devait être protégé, sa disparition des locaux de la légation de Chine à La Haye pouvant, au moment même où il parlait, avoir été remarquée. Immédiatement le commissaire mit en place un important dispositif de sécurité. Tous les officiers de police disponibles furent placés autour du bâtiment et dans le hall central, arme apparente à la main. Il s'agissait en effet d'éviter un attentat ou un enlèvement, d'autant plus possible que M. Shu lui-même avait organisé, deux ans et demi auparavant, l'enlèvement de l'ingénieur Hu Tzu Tsai transporté mourant à l'hôpital de la Croix-Rouge et enlevé dans sa chambre une seconde fois en dépit des protestations pour être emmené dans les locaux de la légation de Chine.

Homme âgé d'une cinquantaine d'années, M. Shu paraît, sur le plan de la révolution culturelle, un personnage assez "ancien régime". Il est probable que rappelé à Pékin dans le mouvement actuel d'épuration des fonctionnaires des affaires étrangères chinoises, il n'aurait eu de salut que dans la protection des autorités néerlandaises.

Cotonou explique sa position sur le pont aérien vers le Biafra

COTONOU (AFP) — En acceptant que Cotonou soit la tête d'un pont aérien de la Croix-Rouge internationale dirigé vers le Biafra, le Dahomey se place sur un plan strictement humanitaire et ne prend pas parti dans le conflit, a déclaré hier à la presse, le Dr Emile Zinsou, président de la République du Dahomey, à son arrivée à Cotonou, après avoir assisté à la conférence de l'OCAM à Kinshasa.

Évoquant la récente prise de position du chef Enahoro, commissaire à l'information du Nigeria, qui a déclaré que son pays était opposé à l'acheminement de secours au Biafra à partir d'un pays étranger, le président dahoméen a affirmé qu'il ne pensait pas que le Dahomey soit visé par cette déclaration. "La Croix-Rouge, a-t-il dit, nous a demandé notre accord pour ravitailler en vivres et en médicaments des nécessiteux africains. Nous avons répondu: nous voulons que votre base du Dahomey serve à ravitailler et le côté fédéral et le côté biafrais."

Le représentant de la Croix-Rouge ayant répondu qu'il avait déjà installé une base au Nigeria et que, ne pouvant envoyer des médicaments du Nigeria au Biafra, il souhaitait faire partir ces secours de Cotonou, nous avons accepté, a ajouté le Dr Zinsou.

Crise bancaire en Angleterre

LONDRES (AFP) — La bourse londonienne a connu hier sa plus sombre journée depuis la crise monétaire de novembre dernier. L'indice des valeurs industrielles a chuté 9,2 points, à 510 et les fonds d'Etat, pour la plupart aux plus bas niveaux jamais enregistrés, ont accusé de nouvelles pertes sur toute la ligne.

Ce repli quasi-général a été provoqué par le véritable défilé lancé vendredi par les banques de dépôts au gouvernement. En réponse au rappel à l'ordre que leur avait adressé la Banque d'Angleterre, les banques ont fait savoir qu'elles seraient probablement incapables de se conformer aux directives des pouvoirs publics dans les délais prévus, c'est-à-dire de réduire le montant des prêts à leurs clients de 150 millions de livres d'ici à la mi-mars.

Dans le passé, les banques de dépôts avaient toujours obéi strictement aux instructions gouvernementales et l'on craint dans les milieux boursiers que cette indiscipline donne lieu à une nouvelle épreuve de force entre l'administration travailliste et la City, sinon à un nouveau tour de vis de la part du gouvernement.

La réduction du crédit bancaire, ordonnée à la fin de novembre pendant la crise monétaire internationale pour accélérer le relèvement de la livre, vise en effet à réduire substantiellement la demande intérieure surtout la consommation, de façon à diminuer les importations tout en stimulant les exportations.

Le FNL rejette l'idée du rétablissement immédiat de la zone démilitarisée

PARIS (AFP) — Le chef de la délégation du Front national de libération du Vietnam du sud à la conférence de Paris, M. Tran Buu Kiem a rejeté, une fois de plus, dans une interview accordée à un collaborateur de l'hebdomadaire "Le Nouvel Observateur", les propositions américaines de rétablissement de la zone démilitarisée entre les deux zones du Vietnam. Ces propositions, avancées dès l'ouverture de la conférence en mai dernier par le chef de la délégation des Etats-Unis, à l'époque M. Averell

Harriman, ont été reprises avec insistance et explicitées par son successeur, M. Henry Cabot-Lodge aux deux premières séances de la conférence plénière, le 25 et le 30 janvier.

"M. Cabot-Lodge vise avant tout à détourner l'opinion publique et à laisser aux Américains les mains libres pour envoyer des renforts par air et par mer, a dit M. Kiem au représentant du "Nouvel Observateur". Comment pourrions nous accepter que les forces de libération se laissent écraser?"

Interrogé par les journalistes, à l'issue de son entretien, hier après-midi avec M. Cabot-Lodge, le vice-président de la République du Vietnam (Saigon), le général Nguyen Cao Ky a déclaré au sujet de ces propos de M. Kiem: "Je suis très heureux d'entendre cela. Ils nous traitent toujours de marionnettes. Maintenant nous pouvons les mettre au défi: s'ils sont ce qu'ils prétendent être, pourquoi craignent-ils le rétablissement de la zone démilitarisée et le retrait des troupes étrangères?" Le général Ky faisait allusion aux déclarations du FNL et d'Hanoi affirmant que le front est le représentant authentique des populations sud-vietnamiennes.

Réactions en France après l'annonce du référendum

Les réactions provoquées par le discours prononcé dimanche à Quimper au cœur de la Bretagne par le général de Gaulle, président de la République française, généralement favorables rencontrent cependant des réserves, outre les critiques de l'opposition.

Les mouvements extrémistes bretons ont manifesté leur mécontentement d'un discours qu'ils qualifient de "reconnaissance purement verbale du problème breton". De même, des personnalités de l'opposition telles que M. Guy Mollet, ancien président du Conseil sous la quatrième République et secrétaire général du Parti socialiste, estiment que le chef de l'Etat n'a fait qu'esquiver les problèmes.

Fermeté

Pour sa part M. Robert Pougade, secrétaire général de l'UDR gaulliste se déclare frappé par "la fermeté du ton, la chaleur de l'allocution" et affirme qu'après ce discours, "les exigences de la régionalisation et de l'unité française ne se contrediront plus".

Les réactions dans les milieux syndicaux sont prudentes. Seule la Confédération française des travailleurs chrétiens "enregistre avec satisfaction" le discours du président de la République. La Confédération générale des cadres se borne à constater l'annonce du référendum et déclare qu'elle attend "les précisions qui s'imposent pour se prononcer". La CGT-FO, d'obédience socialiste a quant à elle convoqué une réunion extraordinaire de son comité fédéral national. La CGT extrême gauche enfin ne fait aucun commentaire.

La presse parisienne du soir, comme les quotidiens du matin, a commenté abondamment hier le discours prononcé à Quimper par le général de Gaulle.

Pierre Viannou-Ponté, dans le journal "LE MONDE" après avoir noté que "le discours de Quimper apporte di-

verses confirmations et quelques indications nouvelles qui précisent la forme, l'objet et la portée du référendum" écrit:

"C'est aussi le coup d'envoi de la campagne référendaire qu'a voulu donner le chef de l'Etat et il en a fixé le ton pour ses partisans. Il s'est efforcé de répondre par avance aux principales objections des adversaires de la régionalisation, adversaires qui ne se recrutent pas tous dans les rangs de l'opposition, où cette transformation rencontre au contraire certaines approbations, mais aussi au sein de la majorité, voire du gouvernement".

Le référendum annoncé, écrit encore Pierre Viannou-Ponté, revêt peut-être moins nettement que les précédents, moins en tout cas que celui qui transformait le mode d'élection du président de la République, le caractère d'un acte d'allégeance direct de chaque électeur envers le général. Il s'agit moins de dire, un fois de plus, "oui" ou "non" à de Gaulle que d'admettre ou de rejeter son interprétation de la situation intérieure actuelle, les conclusions pratiques qu'il en tire et finalement le régime".

"La réforme régionale, telle qu'elle nous est promise, écrit Noël Copin dans "LA CROIX", ne paraît pas de nature à déclencher des passions dans l'opinion publique. Ni trop inquiétante ni exaltante, elle intéresse les couches politiques, économiques et sociales, qui ont déjà pris des responsabilités ou qui souhaitent en prendre. Le Français moyen ne se sent encore qu'indirectement concerné. C'est pourquoi il est probable qu'il se prononcera une nouvelle fois pour ou contre de Gaulle.

L'arrière-plan économique, a plus d'importance peut-être que la composition et les attributions des assemblées régionales, d'autant plus que le choix référendaire se fait d'un bloc et que le citoyen doit, sans nuance, tout accepter ou tout rejeter".

D'autre part, dans son interview accordée au Nouvel Observateur, M. Kiem n'a pas confirmé l'interprétation donnée par la plupart des commentateurs à ses discours et à celui du représentant de la République démocratique du Vietnam (Hanoi) à la dernière séance de la conférence de Paris, selon laquelle les Nord-Vietnamiens et le Front exigeraient que les questions politiques soient traitées en priorité par la conférence avant d'aborder les questions militaires. "Nous ne voulons pas uniquement aborder les questions politiques, a dit M. Kiem. Il faut traiter les problèmes globalement."

M. Kiem n'a pas rejeté, non plus, de façon catégorique l'idée d'un cessez-le-feu. "Nous étudierons toutes les questions le moment venu, a-t-il dit à ce propos. Je ne veux faire aucune prédiction. Il faut d'abord examiner le problème de fond." Il a cependant semblé exclure la possibilité d'un cessez-le-feu, quand interrogé sur l'éventualité d'une situation dans laquelle le Front, sans déposer les armes, resterait l'arme au pied, M. Kiem a répondu: "Nous ne déposerons pas les armes sans que le problème du Vietnam du sud ait été résolu selon la position en cinq points exposée dans notre déclaration de novembre."

Bourke ne sera pas extradé

DUBLIN (AFP) — L'Irlandais Sean Bourke, qui avait organisé en octobre 1966, l'évasion de l'espion George Blake, qui purgeait à Londres une peine de 42 ans de prison, ne sera pas extradé d'Irlande. Ainsi en a décidé hier la Haute Cour de Dublin qui se prononçait sur l'appel interjeté par Bourke contre son extradition qui avait été accordée le 31 octobre dernier par un tribunal de Dublin.

Le juge O'Keefe a déclaré que le délit reproché à Sean Bourke pouvait "être classé comme un délit politique".

Le taux d'intérêt du compte Boni d'Épargne de la Banque Royale est augmenté!

5 1/4 %



boni d'épargne

Votre argent peut maintenant vous rapporter 5 1/4 % d'intérêt. Ce nouveau taux d'intérêt accru est en vigueur à compter du 1er février.

Venez nous voir. Profitez-en pour ouvrir un compte dès aujourd'hui. Ce taux de 5 1/4 % est calculé sur le solde minimum mensuel et vous est payé tous les six mois. Le compte Boni d'Épargne ne vous accorde pas le privilège de faire des chèques, mais vous pouvez effectuer des retraits en argent comptant tout comme un compte d'épargne ordinaire.

BANQUE ROYALE

Vous serez très bien reçu.

A Montréal

Quand vos amis ou vos connaissances viennent à Montréal, rappelez-leur que le Sheraton Mt-Royal est le meilleur endroit de détente. Stationnement gratuit et plan familial. Une cuisine splendide au restaurant Kon-Tiki et au Café Normand; une véritable détente au Métro ou au Rendez-vous. Venez vous y détendre vous-même prochainement. Locations à prix garantis par téléphone à 842-7777.



l'Hôtel Sheraton Mt-Royal (S)

Montréal, 1455, rue Peel Service international IIT

suites de la première page

CONSENSUS

ment, si elles ne s'accompagnent ou ne sont précédées de discussions sur un nouveau partage des responsabilités et par conséquent des pouvoirs.

Bref, on se rendra compte à la lecture du document que la révision constitutionnelle sera extrêmement longue, d'une pénible lenteur, d'une difficulté inouïe et que durant de longues années elle entraînera des frustrations importantes chez les hommes politiques qui devront faire preuve pour la réussite d'une patience infinie.

On ne trouve même pas d'accord, dans le document sur les objectifs de la fédération canadienne et en particulier, sur les objectifs qui ont trait à l'égalité culturelle, au caractère multi-culturel du Canada, aux garanties sur les droits linguistiques et le développement de la dualité linguistique.

De même, les positions sur la forme de gouvernement du Canada vont de la monarchie à la république, du régime parlementaire au système congressionnel. C'est à ce chapitre que le secrétariat note "une résistance assez générale au changement".

Sur le statut des gouvernements au Canada, les opinions vont d'un gouvernement fédéral très centralisateur au rôle spécial du gouvernement de Québec.

Sur les relations intergouvernementales, se dégage peut-être un certain consensus, mais c'est comme celui qui consisterait à être en faveur de la coopération entre gouvernements.

Il y a des désaccords importants sur à peu près tous les aspects de la question des langues officielles, que ce soit relativement à la mise en vigueur de l'accord de février 1968, sur la création du poste de commissaire des langues, sur la création des districts bilingues et sur les relations entre la reconnaissance des droits linguistiques et la révision des textes constitutionnels.

Au sujet des droits fondamentaux il paraît y avoir un accord de principe pour les reconnaître, mais sur les moyens de les reconnaître, sur le plan constitutionnel, l'éventail des réactions couvrirait l'approbation de principe, l'approbation conditionnelle et enfin, l'opposition totale, cette opposition prenant la forme des objections faites au cours de la conférence de février dernier.

Un long chapitre du rapport porte sur la répartition des compétences législatives entre les gouvernements. C'est surtout le Québec qui a été actif dans ce domaine de la discussion. On ne s'entend entre fonctionnaires ni sur le caractère général de la fédération, ni sur la répartition des pouvoirs d'ordre fiscal et économique, ni sur l'attribution des pouvoirs résiduels, ni sur la répartition des sources de revenu. Sans s'entendre sur les moyens, on est cependant d'accord qu'il devrait y avoir plus de souplesse dans l'exercice de leurs pouvoirs par les gouvernements.

Les fonctionnaires paraissent avoir traduit une sorte de consensus des gouvernements au sujet de la façon d'aborder l'étude de la répartition des compétences, la marche des travaux dans l'étude de la répartition des compétences et les procédures à établir à cet égard.

Certaines des discussions les plus intéressantes ont eu lieu au sujet des institutions du gouvernement fédéral, en particulier au sujet de la nomination de ou des sénateurs par les provinces, de la formule de la représentation au sénat, des pouvoirs et responsabilités de la Chambre haute et de l'approbation par le sénat de certaines nominations faites par le premier ministre. Mais encore là, les points de vue sont très partagés.

Au chapitre de la constitution interne des provinces, on trouve un important éventail d'opinions, c'est le cas également au chapitre portant sur la réforme de la Cour suprême. De même, les oppositions traditionnelles sur le rôle et l'importance respective des gouvernements fédéral et provinciaux se manifestent au chapitre des moyens d'éliminer les disparités régionales; les uns y voient une tâche pour le fédéral, les autres prétendent qu'il devrait donner aux provinces les ressources qui leur permettraient de s'en charger elles-mêmes.

Bref, si le document est une éloquente illustration des conceptions diverses qui s'affrontent, s'il est en même temps une extraordinaire leçon sur le fédéralisme, on s'en souviendra surtout comme de ce qu'un de nos collègues appelait "le dictionnaire de nos désaccords" et la préfiguration des innombrables querelles que devront supporter les Canadiens dans les années à venir, s'il est vrai qu'ils tiennent à refaire leur constitution.

DRAPEAU

années voulu rendre accessible "au petit peuple" cette culture qu'il croyait réservée aux classes aisées.

Me Drapeau a dit qu'il avait reçu 500 lettres vendredi dernier, 300 télégrammes et plus de 700 appels téléphoniques, puis dans la journée même, 1.500 autres lettres. Un poste radiophonique devait lui en remettre 1.000 autres et un deuxième poste quelque 250.

Le maire a dit avoir même reçu des enveloppes de paye, dont une provenant d'un ouvrier lui envoyant \$46.23, sa subsistance de la semaine comme appui à TDH.

Devant une telle réaction, un tel intérêt pour les problèmes municipaux, le maire a donc décidé d'associer la population à sa réflexion. Il n'a pas encore trouvé de réponse à la question de savoir s'il restera à la tête de la métropole, mais tout le monde pourra y songer avec lui.

D'abord, il avait pensé, a-t-il révélé lui-même, annoncer sa décision dès mercredi soir, en même temps que l'annonce de la fermeture de TDH. Mais il n'a rien voulu précipiter sous le coup de l'émotion. Il n'a pas que TDH, a-t-il expliqué, dans le doute qui lui est survenu.

"Nous allons réfléchir ensemble, non seulement sur TDH, mais sur les causes de cette situation faite non seulement à Montréal mais à toutes les villes du pays," a-t-il dit.

"Nous aurons le courage d'aller jusqu'au bout de la route, a-t-il conclu, "je ne sais quelle sera alors la réponse".

TRUDEAU

donné leur consentement aux dispositions prises par la conférence constitutionnelle.

● La possibilité qu'un certain nombre de citoyens aient

cru que l'élection fédérale réglerait tous les problèmes, qu'elle contribuerait à "remettre le Québec à sa place" et qu'ils se rendent compte soudainement (et un peu tard) que les libéraux avaient fait du bilinguisme une partie importante de leur programme politique.

"De deux choses l'une, a dit en substance M. Trudeau hier, ou bien en certaines provinces on croit avoir fait assez de progrès au sujet du bilinguisme sans qu'il soit nécessaire de légiférer et nous répondons: "non" à cela.

"Ou bien on pense, dans ces provinces, que le bilinguisme est impossible, et alors nous tombons dans le séparatisme et nous allons vers une forme ou l'autre de scission du pays."

M. Trudeau a expliqué que le fédéral n'a pas d'objection irréductible à ce que le projet de loi sur les langues soit examiné par la Cour suprême. Mais comme il l'a fait dans une lettre à l'ancien juge Thorson, il y a quelques mois, il prétend que le gouvernement a élaboré avec prudence ce projet de loi, qu'il a été étudié par les conseillers du ministère de la justice. M. Trudeau a commencé par dire que si certains premiers ministres formulent toujours des objections après la conférence, le projet de loi sera quand même présenté en Chambre. (On en a remis de semaine en semaine la discussion afin que les premiers ministres eux-mêmes aient l'occasion de le faire à la conférence). Mais plus tard, le premier ministre a indiqué que si les provinces persistaient dans leur opposition, une ou deux sections de la loi pourraient bien être soumises à la Cour suprême pour avis.

Le premier ministre a révélé que le ministre de la justice, M. John Turner, faisait actuellement la tournée des capitales pour recueillir avant la conférence les opinions des chefs de gouvernement. Il est dans l'Ouest ces jours-ci, il sera à Québec au milieu de la semaine et poursuivra ses entretiens dans les provinces atlantiques, jeudi et vendredi.

M. Trudeau s'est dit convaincu de la valeur de la politique du bilinguisme qu'il tente de faire appliquer, mais il a confessé qu'il s'était rendu aux pressions des premiers ministres des Prairies, en inscrivant en bonne place dans l'ordre du jour de la conférence de la semaine prochaine la question de la répartition des pouvoirs qui pourra donner lieu à des négociations sur les pouvoirs d'imposition et de dépense des gouvernements.

Cet ordre du jour a été rendu public hier et seule la province du Manitoba s'y oppose. Elle voudrait discuter avant tout des questions fiscales.

Voici cet ordre du jour:

- Déclarations d'ouverture;
- Objectifs de la conférence constitutionnelle:

a) généralités, b) rapport du comité permanent, c) procédure à suivre pour la révision de la constitution;

- Objectifs fondamentaux de la confédération et principes fondamentaux de la constitution;

- Questions constitutionnelles particulières:

A) Langues officielles; B) droits fondamentaux; C) répartition des pouvoirs (y compris les pouvoirs d'imposition et de dépense au point de vue constitutionnel); D) réforme des institutions liées au fédéralisme; E) disparités régionales; F) le dispositif de modification constitutionnelle et les dispositions provisoires; G) mécanismes des relations fédérales-provinciales.

- Autres questions.

On notera à l'article 4 que c'est du point de vue constitutionnel, et non pas proprement fiscal, qu'on discutera de la répartition des pouvoirs d'imposition et de dépense.

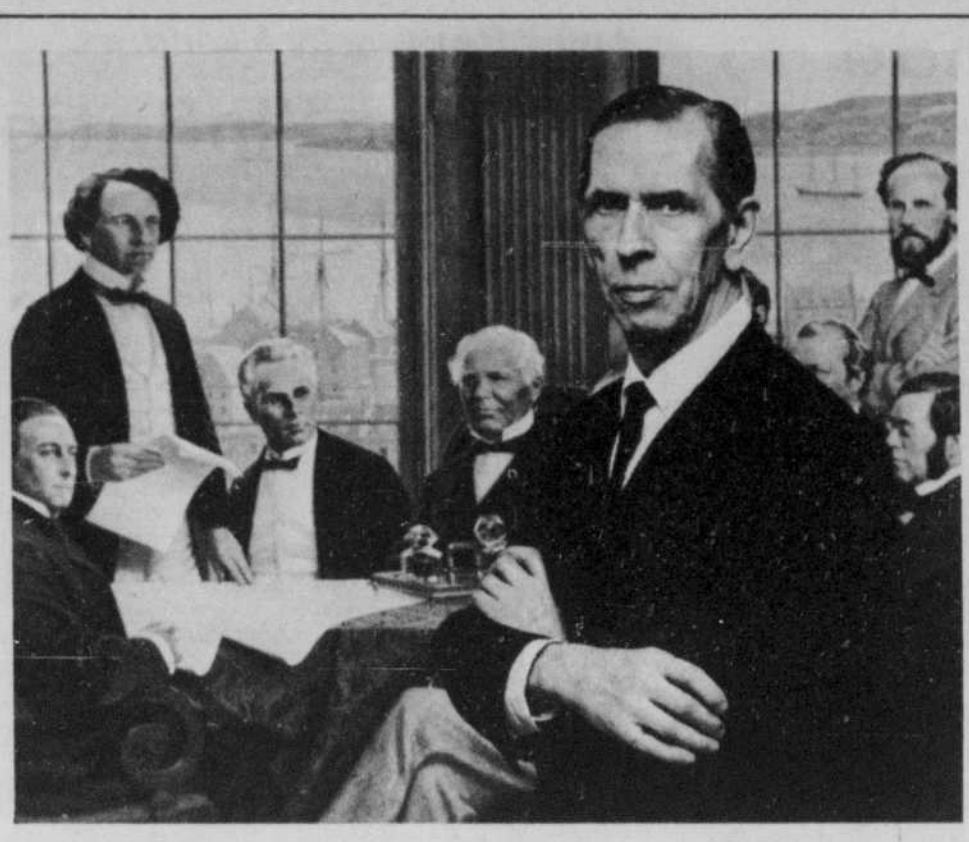
Le premier ministre a d'autre part annoncé en Chambre que les positions du gouvernement fédéral sur ces sujets seraient rendues publiques dans le cours de la journée de jeudi.

M. NIXON

personnels à l'égard du général de Gaulle et pour revivifier, avant toute chose, la plus vieille alliance des États-Unis avec un pays étranger.

Le premier ministre britannique cherchait depuis quelque temps à rencontrer très rapidement le président Nixon. Celui-ci a jugé qu'il convenait de respecter un certain protocole et que c'est au président de la République française qu'il devait, pour de nombreuses raisons, rendre sa première visite.

M. Richard Nixon a été soumis depuis son arrivée au pouvoir à de nombreuses pressions pour ouvrir une conversation avec l'Union soviétique, notamment sur le contrôle des armements nucléaires. Mais, fidèle à une ligne de conduite qu'il s'est tracée avant même d'être investi de la présidence, il désire consulter ses alliés avant d'engager le fer à l'échelon suprême avec les dirigeants soviétiques. La con-



● Le président de la Chambre des communes, M. Lucien Lamoureux, a dévoilé hier un tableau de 14 pieds sur 8 qui représente les Pères de la Confédération. Peint par Rex Woods (photo) d'après l'original de Robert Harris. Notons que le tableau central du parlement le 3 février 1916. Il réunissait les députés aux conférences de Québec et de Charlottetown de 1864, soit 33 personnages. Le tableau de Woods représente trois Pères de plus, soit Sir William P. Howland, John W. Ritchie et Robert D. Wilmot, qui participèrent à la conférence de Londres de 1886 et dont le statut officiel fut reconnu en 1927. Il

joncture actuelle lui semble propice pour accélérer le mouvement.

Avant même de se rendre auprès des alliés européens des États-Unis, le chef de l'exécutif soumettra au Sénat, pour ratification, le traité de non-prolifération nucléaire.

Enfin, il espère que les négociations de Paris sur le Vietnam auront, dans les semaines qui viennent, suffisamment progressé pour que ce sujet ne soit plus au coeur même des conversations qu'il aura avec ses partenaires occidentaux.

Dans l'esprit du président et des conseillers, la tournée européenne devrait donc se présenter dans de bonnes conditions: à sa base, un geste de bonne volonté et d'amitié de la part du nouveau président pour inaugurer son mandat.

l'actualité religieuse

Mgr Fortier reçu par Paul VI

CITE DU VATICAN (AP) — Le pape Paul VI a reçu hier en audience privée, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke. A l'issue de l'audience, Mgr Fortier a déclaré que lui et le pape n'avaient parlé de choses générales. "J'ai présenté mes respects au pape, a dit l'évêque de Sherbrooke et lui ai dit que j'arrivais du Brésil. Il a été heureux d'apprendre que 50 prêtres, religieuses et laïcs du diocèse de Sherbrooke travaillent dans la province de Maranhão au Brésil." Le pape a remis à Mgr Fortier une médaille de saint Michel, patron du diocèse de Sherbrooke. Mgr Fortier sera de retour à Sherbrooke vendredi.

Le cardinal Koenig à Budapest

BUDAPEST (AFP) — Le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, est arrivé hier à Budapest afin de rendre "une visite privée" au cardinal Mindszenty qui réside toujours à l'ambassade américaine de la capitale hongroise. Il prendra également contact avec les nouveaux archevêques et évêques récemment nommés par le Vatican en Hongrie. Le cardinal autrichien a été accueilli à la gare de Budapest par Mgr Paul Breznanoczy, archevêque d'Eger, et par l'ambassadeur d'Autriche en Hongrie.

Hollande: 189 prêtres ont quitté

LA HAYE (AFP) — L'agence de presse catholique néerlandaise indique aujourd'hui que 189 prêtres hollandais ont abandonné le sacerdoce en 1968 alors que 139 séminaristes ont été ordonnés prêtres pendant cette même année. L'agence précise que le nombre des prêtres ayant abandonné le sacerdoce en 1968 est supérieur de trois pour cent à celui de 1967. Parmi les prêtres ayant abandonné le sacerdoce l'agence cite quinze prêtres franciscains, quinze prêtres de l'ordre du Saint-Esprit, onze prêtres augustiniens, huit prêtres jésuites et sept prêtres dominicains.

La contestation contestée...

CITE DU VATICAN (AFP) — "Il ne faut pas se laisser prendre par la panique et réagir à la contestation par la condamnation en bloc de tout le mouvement contestataire. L'ivraie pousse avec le blé et il faut attendre la moisson pour arracher l'ivraie" déclare la Civiltà cattolica, l'importante revue jésuite italienne dans une étude sur la contestation. L'auteur fait remarquer que l'on ne peut pas remettre en cause les vérités fondamentales de la foi, le magistère de l'Eglise ou rêver d'une Eglise "désinstitutionnalisée". Il ajoute que l'on ne pourra jamais accepter de remettre en question l'Eglise comme institution hiérarchique et que l'on ne peut réduire la mission de l'Eglise à la lutte sociale en faveur des pauvres et des opprimés.

Question:

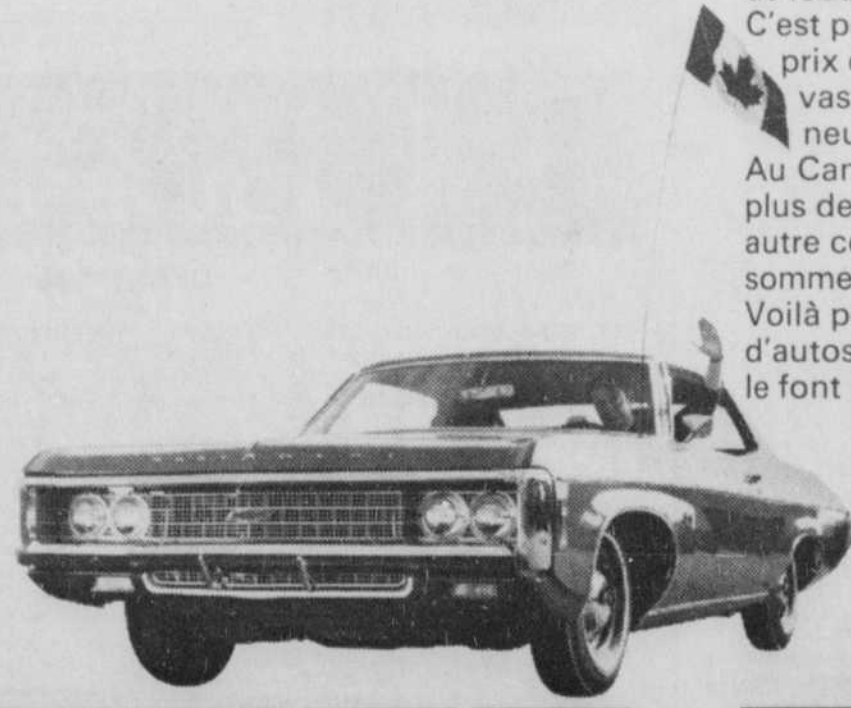
Que fit Tilden lorsque ses compétiteurs traversèrent la frontière pour envahir le pays?

Réponse:

Tilden n'avait qu'une solution: offrir un meilleur service aux Canadiens.

Et Tilden tient toujours ses promesses.

Les envahisseurs venant du sud nous mettaient au défi. Pour demeurer en tête, nous devons vous offrir mieux, afin que vous soyez plus satisfaits que jamais de notre service de louage d'autos. C'est précisément ce que nous faisons: prix concurrentiels, choix d'autos plus vaste (des Chevrolet et des Pontiac flambant neuves), service rapide et amical. Au Canada, vous nous retrouverez dans plus de 250 localités... soit plus que toute autre compagnie. (Aux États-Unis, nous sommes affiliés à la National Car Rentals). Voilà pourquoi nous lions encore plus d'autos à plus de Canadiens que ne le font les envahisseurs.



TILDEN

Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 878-2771

HOTEL La Sapinière

VAL DAVID DES LAURENTIDES

A proximité des meilleures pentes de ski
50 milles au nord de Montréal, via autoroute

SKI - GASTRONOMIE - REPOS

- Usage grotout du monte-pente de La Sapinière
- Ecole de ski Raymond Lanctôt
- 20 moniteurs à votre service sous la direction d'Yves Bienvenu, membre de l'équipe de France
- Patinoire — Promenades en traineau
- Cuisine française et régionale
- Menu table d'hôte très élaboré
- Cave de dégustation unique dans les Laurentides
- Danse chaque soir avec Marcel Blaise et son orgue

80 CHAMBRES SPACIEUSES AVEC TV
A L'HOTEL OU AUX MOTELS

Pour renseignements supplémentaires, demandez notre liste de prix et le dépliant en couleurs à vos hôtes. M. et Mme J. L. Dufresne

RES.: MONTRÉAL: 866-8262 - VAL DAVID: 322-2020

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 110

à travers le monde

Une marée de pétrole

SANTA BARBARA (Californie) (AFP) — On avait quelque espoir hier matin de limiter la tragédie qui menace les plages du sud de la Californie à la suite de l'explosion, mardi dernier, d'un puits de pétrole sous-marin au large de la côte et des fuites qui se sont produites depuis et ont recouvert 315 milles carrés d'une marée noire à laquelle on craint que la faune marine ne puisse survivre.

Le vent a tourné et poussé maintenant vers l'ouest, c'est-à-dire vers le large, la mince couche de pétrole goudronneux qui s'échappe du puits à raison de 17,600 gallons par jour.

On estime que, depuis mardi, 110,500 gallons se sont ainsi étalés sur l'océan. Plusieurs plages de Santa Barbara et des environs, où le terrain vaut jusqu'à plus de \$6,000 du mètre courant, sont atteints par le goudron malgré les barrages de troncs d'arbre et de paille rapidement érigés pour les protéger. Une compagnie spécialisée a été engagée par la société pétrolière responsable du désastre pour placer une vaste barrière en matière plastique et en forme de "V" entre le puits et la côte.

La grippe frappe la Pologne

VARSOVIE (AFP) — L'épidémie de grippe continue à s'étendre en Pologne. Elle a fait jusqu'à présent plus d'un million de malades dont 319,000 à Varsovie, ce qui représente près du quart de la population de la capitale. Le deuxième foyer d'épidémie, Lodz, le Manchester polonais, compte pour sa part 130,000 cas déclarés.

Trente cas mortels ont été jusqu'à présent enregistrés. Ce chiffre est sans doute, inférieur à la réalité, a déclaré un porte-parole du ministère de la santé, et il pourrait se trouver quelque peu accru au cours des semaines à venir. Il reste néanmoins très au-dessous des décès enregistrés lors des grandes épidémies de 1962, plus de trois millions de malades et 1,308 morts, et de 1967, un million cinq cent mille malades et 1,088 morts.

Un autre avion dérotté vers Cuba

MIAMI (Floride) (AFP) — Un Boeing 707 de la compagnie de transport aérien Eastern Airlines, ayant 55 passagers et six membres d'équipage à bord, a été détourné hier matin vers Cuba, annonce le Bureau fédéral de l'aviation civile à Miami. L'appareil se rendait de Newark à Miami. Au moment où il a été détourné, il se trouvait à environ 115 milles au sud-est de Charleston, en Caroline du Sud.

Une heure 40 minutes plus tard, à 12h27, il atterissait à l'aéroport Jose Martí de La Havane. Eastern Airlines devient maintenant le record d'avions détournés depuis janvier, cinq, contre quatre appartenant à la compagnie National Airlines. Un autre avion américain, un colombien et un péruvien avaient du également atterrir à Cuba.

Détail amusant, parmi les passagers, se trouvait le producteur de l'émission de télévision "La caméra invisible" et son équipe. Une aubaine pour des gens dont la spécialité est de filmer les gens à leur insu dans des situations invraisemblables soigneusement montées par l'équipe elle-même. A condition que dans leur émoi, les hommes de "La

caméra invisible" n'aient pas oublié de tourner.

Obsèques du père Pire

HUY (Belgique) (AFP) — Les obsèques du père Dominique Pire, prix Nobel de la paix, ont été célébrées hier à Huy, en présence d'un représentant du roi Baudouin, du nonce apostolique, de l'ambassadeur de Norvège et de plusieurs personnalités politiques belges.

La messe des funérailles a été concélébrée en la collégiale de Huy par le provincial de l'ordre des dominicains assisté de 25 moines.

Les discours prononcés aux obsèques ont exalté la personnalité et l'oeuvre du fondateur de "l'Europe du coeur".

Le président du conseil académique de l'université de la paix, M. Raymond Van Der Elst, a déclaré notamment: "En consacrant ses pensées à comprendre tous les êtres humains, sa volonté à les respecter dans leur dignité, ses actes à alléger la misère des hommes, le père Pire ne demandait rien en récompense ni reconnaissance, moins encore la gloire ou l'honneur. Nulle oeuvre humaine aussi vaste n'a été accomplie avec plus de modestie."

Avant d'être inhumé au cimetière de Sartre, le corps a été exposé à l'église de Sartre pour une ultime veillée.

Une grève coûteuse

NEW YORK (AFP) — M. Albert Shanker, président du syndicat des enseignants (AFL-CIO), a été condamné à 15 jours de prison et son syndicat à une amende de \$220,000, pour avoir organisé la grève de l'automne dernier dans les écoles publiques de New York, contrevenant ainsi à la loi interdisant la grève dans les services publics.

Le juge de la cour suprême de l'état de New York, M. Francis Bloustein, a condamné en même temps M. Walter Degnan, président du syndicat des directeurs et principaux d'écoles publiques à trois jours de prison et son syndicat à une amende de \$43,500, pour avoir participé à la grève qui, pendant plus de six semaines, a retenu chez eux plus d'un million d'écoliers et collégiens newyorkais.

37 Canadiens en Tanzanie

BAR ES SALAAM (AFP) — 37 membres du collège canadien de la défense qui font un tour d'Afrique sont arrivés dimanche à Bar Es Salaam pour une visite de quatre jours en Tanzanie, où ils ont été reçus hier matin par le président Julius Nyerere.

Le groupe est dirigé par le commodore G. C. Edwards, qui a déclaré que le but de la visite était l'étude du développement de la Tanzanie. Il est certain que les questions militaires figureront dans les discussions avec le président, et le vice-président Kawawa. C'est un personnel militaire canadien qui entraîne l'armée tanzanienne.

Louis Rasminsky à Londres

Freiner l'inflation et rétablir le respect de la monnaie de papier



Louis Rasminsky

du monde, qui n'épargnerait personne.

Le risque d'une telle crise est amoindri par le fait que tous les pays ne partagent pas la même politique. Certains d'entre eux, dont l'équilibre commercial est défavorable, doivent réduire l'inflation tandis que d'autres, possédant de gros excédents ouvrent pour une plus grande expansion économique chez eux.

M. Rasminsky a affirmé que

l'accord monétaire de Bretton Woods avait bien servi le monde, et souligné que les tiraillements des dernières années avaient été provoqués en partie par certains pays, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui, en accumulant les déficits de leur équilibre commercial, avaient ébranlé la confiance du monde.

On ne corrige pas les défaillances de politiques natio-

nales en variant le taux de change ou en les rendant plus flexibles, a dit M. Rasminsky, qui a ajouté que si les pays régissaient leurs affaires de façon à maintenir leur équilibre commercial avec l'étranger, presque tous les accords de change pourraient fonctionner raisonnablement bien.

Le conférencier a poursuivi en disant que tôt ou tard, chaque pays devait réaliser un

équilibre extérieur et que plus on tardait à le faire, plus les mesures nécessaires seraient difficiles à appliquer.

L'Alliance pour la vie entend grouper tous ceux qui sont contre l'avortement

Un organisme portant le nom d'Alliance pour la vie a entrepris de rallier au Québec toutes les personnes s'opposant à l'article du bill omnibus traitant de l'avortement et leur demande de faire connaître leur opposition à cet article et de contester auprès de leur député.

L'Alliance pour la vie, dans un communiqué, affirme être un regroupement national de tous les organismes et de toutes les personnes qui s'op-

posent à un élargissement de la législation sur l'avortement.

L'Alliance pour la vie s'oppose à ce que la loi sur l'avortement soit adoptée pour protéger la santé de la mère et reproche au bill C-150 de confier à la seule discrétion d'un comité formé de deux médecins la décision de pratiquer un avortement sur une femme.

La vie est facile à définir, souligne l'Alliance, mais la santé l'est beaucoup moins et

la loi n'en propose aucune définition. En d'autres termes la décision des comités d'avortement dépasse la loi.

Le problème de l'avortement, dit encore l'Alliance, nous met en face de conflits d'intérêt, ceux de la mère et ceux de l'enfant à naître. Il semble que les intérêts sont disproportionnés et que le droit fondamental à la vie dépasse de beaucoup les droits à une meilleure santé.

La loi existe pour protéger

les intérêts fondamentaux des citoyens qui sont en danger, termine l'Alliance pour la vie, et dans un conflit d'intérêt, elle doit protéger les droits les plus fondamentaux, dont celui du droit à la vie.

Les enfants qui vont naître n'ont pas à supporter le manque d'organisation de la société dans laquelle ils entrent. Il nous appartient de rendre cette société acceptable et aussi de rendre les grossesses acceptables.

Maintenant

NO. 83

**BERTRAND
LESAGE
LEVESQUE**

Les trois chefs Québécois à la veille de l'affrontement avec OTTAWA

"L'orthodoxie" de Maintenant mise en question
Vincent Harvey RÉPOND

L'homme psychologique et la culture du XX^e siècle
André Normandeau

FÉVRIER 1969 — 75 CENTS

En vente dans les kiosques ou les librairies • Ou abonnement ordinaire:

Maintenant

A remplir et à adresser à:
MAINTENANT,
2715 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250 — Tél.: 739-2758

FORMULE D'ABONNEMENT.

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an	\$7.00
ETUDIANT	\$5.00
DE SOUTIEN	\$10.00

VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSSIGNÉ LA SOMME DE

A partir du mois de

19

AU NOM DE

ADRESSE

DEMANDE D'ADMISSION

AUX UNIVERSITÉS

LAVAL
DE MONTRÉAL
ET DE SHERBROOKE

Les personnes qui veulent demander leur admission dans l'une de ces trois institutions doivent présenter leur demande sur les formules officielles et un dossier complet avant:

Université Laval:	Session de cours	Dates limites
	été 1969	1er avril 1969
		1er mai 1969
	automne 1969	1er mars 1969
		1er mai 1969
		1er juillet 1969

Les demandes complétées avant chacune des dates limites ci-haut seront étudiées dans l'ordre prioritaire.

Université de Montréal:	été 1969	1er mars 1969
	et	
	automne 1969	
Université de Sherbrooke:	été 1969	1er mars 1969
	automne 1969	1er mars 1969
	(plein temps)	
	automne 1969	31 mai 1969
	(temps partiel)	

APRÈS CES DATES, TOUTE DEMANDE PEUT ÊTRE REFUSÉE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Contremaître

Poste:
Assumer la responsabilité de l'opération et de l'administration du service de buanderie, Hôpital général de 200 lits.

Le candidat doit avoir:
Entre 25 à 40 ans
Un diplôme ou certificat de 11e année
Une expérience valable comme buandier et en gestion de personnel.

Rémunération:
Salaire jusqu'à \$5,668.00 ou selon qualifications. Plus excellents avantages marginaux.

Faire parvenir attestation d'études et d'expérience au:
**Service du Personnel,
Hôpital Ste-Croix,
570 Hériot,
Drummondville, P.Q.**

**CITÉ DE ST-LÉONARD
DIRECTEUR DES ACHATS**

La Cité de St-Léonard requiert les services d'un directeur des achats.

1.- ATTRIBUTIONS:
Établir et maintenir un système d'achats et de magasin pour tous les services de la Cité, lequel système pourrait comprendre, sujet à précision ultérieure:
a) les requêtes des chefs de services à l'acheteur;
b) les demandes de soumissions ainsi que les achats, selon les modalités à être établies par le Conseil;
c) le contrôle des inventaires des différents départements;
d) le contrôle du budget des achats de la Cité, en collaboration avec les chefs de services.

2.- QUALIFICATIONS:
a) Bachelier en commerce;
b) Connaissances en administration, comptabilité et marketing;
c) Expérience justifiée dans les achats et ventes;
d) Connaissance des langues française et anglaise;
e) Obtenir un cautionnement à la satisfaction du Conseil.

3.- SALAIRE:
Au début: \$10,000.

Les intéressés feront parvenir leur curriculum vitae et leur offre de services au:
**Secrétaire-trésorier,
Cité de St-Léonard,
6025 est. boul. Métropolitain,
Montréal, P.Q.**

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

Société de Génie-Conseil cherche un ingénieur en structure de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine du calcul de structure de ponts et de charpentes d'édifices en hauteur, qui peut prendre charge de projets sous la direction générale d'un associé.

Le salaire et les autres conditions d'emploi sont avantageux.

Les candidats intéressés sont priés de téléphoner au
878-3021

La Commission des Écoles Catholiques de LaSalle demande

- un **PROFESSEUR (homme)** de **MATHÉMATIQUES**, niveau de 11ème générale. Emploi à plein temps de février à juin 1969.
- un **PROFESSEUR (femme)** de **MATHÉMATIQUES**, niveau de 10ème générale. Emploi à temps partiel de février à juin 1969, (12 périodes d'enseignement, après-midi seulement).

Faire demande par téléphone à:
**M. Jacques Patenaude,
Directeur Général Adjoint des Écoles,
365-4600, poste 228.**

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

requiert les services d'un Directeur pour une école d'enfance exceptionnelle.

CONDITIONS:

- Détenir un brevet spécialisé ou s'engager à le poursuivre.
- Avoir enseigné au moins 2 ans à l'Élémentaire.
- Connaître les méthodes nouvelles et leur applicabilité chez les exceptionnels.
- Connaître la psychologie de l'enfance inadaptée et celle des parents de ces enfants.
- Pouvoir agir comme conseiller auprès des professeurs.
- Connaître les disciplines professionnelles qui s'occupent des inadaptés: psychologie, travail social, psychiatrie, orthophonie, neurologie, etc.
- Pouvoir s'adapter rapidement à un ensemble de nouvelles fonctions et aimer le travail d'équipe.
- Solidité émotive.

Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant par écrit:
**Directeur du personnel,
3620, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.**
au plus tard le 7 février prochain.

GÉRANT DE L'USINE

Domaine des produits de beauté. Société canadienne en plein essor, dont la société-mère est un des grands noms dans ce domaine sur le plan international. Usine moderne employant 25 à 30 personnes, située à Montréal. Fabrication et conditionnement de plusieurs catégories de produits de grande qualité.

Le poste: gérant de l'usine. Responsable pour toutes les opérations de fabrication. Ligne directe d'autorité avec le Directeur général de la société canadienne.

La personne aura complété des études universitaires et possèdera une expérience pratique de la fabrication, dans un genre semblable, soit un grand volume de produits variés, dans plusieurs catégories. Ses qualités personnelles de caractère et ses compétences lui permettront de diriger la fabrication avec beaucoup d'autonomie.

Le traitement offert est intéressant et l'entreprise considère ce facteur comme une valeur nette relative dont la valeur du candidat est la première déterminante.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.
Conseils en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110
845-1256

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

DIRECTEUR PROVINCIAL DES RELATIONS DE TRAVAIL, ministère du Travail et de la main-d'oeuvre. Poste à Québec. Traitement jusqu'à \$18,500 selon la compétence.

- Conseiller les autorités du ministère du Travail en matière de relations de travail. Coordonner les activités de conciliation et d'arbitrage. Participer à l'élaboration de politiques et de la législation en matière de relations de travail. Veiller à la formation professionnelle des conciliateurs et intervenir occasionnellement dans les conflits ouvriers.
- Formation universitaire en relations industrielles, en droit ou toute autre discipline connexe, une grande expérience des relations de travail et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.
- Concours 69S-1367. S'inscrire avant le 21 février 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de \$7,560 à \$10,260 selon la compétence. Poste à Sherbrooke.

- Assister le registrateur qui assume les responsabilités du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.
- Détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et quelques années d'expérience ou une 11e année d'études et quinze années d'expérience jugée pertinente à la fonction.
- Concours 69SS-5439. S'inscrire avant le 14 février 1969.

DIRECTEUR DES AGENCES DU NOUVEAU-QUÉBEC — Traitement initial jusqu'à \$14,610 selon la compétence. Poste à Québec. Ministère des Richesses naturelles.

- Coordonner et diriger le travail des agences locales et régionales du Nouveau-Québec. Assurer l'exécution administrative des politiques gouvernementales de ce territoire.
- Formation universitaire, et plusieurs années d'expérience administrative, de préférence gouvernementale, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction. Le titulaire de ce poste doit visiter périodiquement chacune des agences.
- Concours 69S-1366. S'inscrire avant le 7 février 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

l'information

sportive

Les joueurs de baseball décident de boycotter les camps d'entraînement!

NEW YORK — Le monde du baseball majeur est sur le point de connaître sa première grève des joueurs en 100 ans d'histoire! C'est ce qui ressort de la dernière réunion des joueurs des Ligues majeures, hier à New York, où il fut décidé de boycotter l'entraînement printanier des équipes à moins d'un règlement d'ici là de leur dispute avec les propriétaires au sujet d'une hausse exigée de leur plan de pension.

Cette décision radicale de l'Association des joueurs des majeures survient 10 jours à peine avant que les White Sox de Chicago ne deviennent la première équipe à tenir son camp d'entraînement annuel. Elle fait suite à une dispute qui dure depuis plus de 4 mois entre les joueurs et les

propriétaires des équipes. A l'issue de la réunion à laquelle assistaient 125 joueurs, dont les étoiles Bob Gibson, Jim Bunning, Maury Wills, Brooks Robinson, Ernie Banks, Mickey Lolich, Joe Torre et Rusty Staub, l'association des joueurs a émis le communiqué suivant:

"Il est résolu que les jou-

eurs supportent entièrement la politique énoncée par son comité négociateur au sujet de la hausse du plan de pension, et qu'ils supportent également la directive selon laquelle aucun joueur des majeures ne devrait signer un contrat de travail en vue de la prochaine saison avant qu'un règlement équitable ne soit intervenu à la satisfaction de tous."

Le Forum perd ses recettes (\$100,000)

Toutes les recettes réalisées au Forum de Montréal au cours de la dernière fin de semaine, (soit une somme évaluée à \$100,000.) se sont envolées hier lorsque des

caçouleurs ont fait main basse sur cet argent que l'on venait déposer dans les coffres d'une succursale de la Banque de Montréal, dans le centre-ville.

Lombardi devient pilote, gérant général et propriétaire (en partie) des Redskins

NEW YORK — Le gérant général des Packers de Green Bay, celui qui a écrit l'histoire du football professionnel en lettres d'or dans cette ville en

remportant championnat après championnat, Vince Lombardi, a annoncé officiellement hier qu'il quittait Green Bay pour se joindre aux Redskins de Washington.

Lombardi, sans doute l'homme le plus controversé du football professionnel, a accepté les postes de pilote et de gérant général avec les Redskins et il a aussi indiqué qu'il ferait l'acquisition d'une certaine partie des parts de l'équipe professionnelle.

"Tout le monde veut être propriétaire de quelque chose"

se" a déclaré Lombardi au sortir d'une réunion avec les dirigeants des Packers. "Le défi, ce n'est pas de se maintenir mais de créer!" devait-il ajouter.

Lombardi est sorti victorieux d'une autre bataille, celle d'obtenir la résiliation de son contrat qui le liait avec les Packers. Il a conduit cette équipe de géants à trois championnats consécutifs dans la ligue Nationale de football et à deux victoires dans le Super Bowl, au cours de sa carrière à Green Bay.

Les Ice Follies, ce soir, en première représentation

C'est à compter de ce soir, pour une courte durée de sept jours, que les Montréalais pourront applaudir leur spectacle favori de l'année entière, celui des "Ice Follies", ceux des frères Shipstad et d'Oscar Johnson. On nous assure que l'édition toute neuve, celle de 1969, offre vraiment de tout pour plaire à tous, jeunes et vieux et il semble qu'une fois de plus on enregistrera un record d'assistance pour les célèbres "Follies" au magnifique nouveau Forum pour ce qui a trait à un engagement de sept jours.

Les patineurs et patineuses suivants feront leurs débuts à Montréal avec les "Ice Follies" lors de la présentation du nouveau spectacle: Ann Russel, une jolie brunette gagnante de deux médailles d'or, originaire de Toronto; Ricki Inglesi, un jeune Italien de 19 ans de Fremont, en Californie, qui réserve toutes sortes de surprises à l'assistance; les Boyer, Rika et Lucien, de Paris, de véritables maîtres de l'adagio sur patins qui vous font croire que patiner est une chose si facile; Marianne Helmers, une jolie blonde de Devon, Pennsylvanie, nouvelle partenaire de Bill Thomas; Karen Kresge, une fameuse patineuse de Bay Village, Ohio et vedette du numéro d'ouverture; les Jackpots, des comédiens au nombre de quatre qui sauront très bien vous divertir; "l'original en chocolat" qui est personnifié par Dick Cooper et Rick McKinnon.

Comme toujours, le spectacle entier est pratiquement un voyage autour du globe, alors que les patineurs et patineuses de la troupe nous transportent successivement aux Indes, à Hawaii, au tonitruant "Wild West" américain entre autres endroits et aussi à une contrée inconnue de l'espace qu'on a affublée du nom de "Looney Land of Fantazzomogaria"... et on s'amuse ferme, comme jeunes et vieux le constateront.

Mentionnons entre autres faits importants relatifs aux nouvelles "Ice Follies", le 30^e anniversaire de Monsieur Frick dans ce spectacle. Plusieurs autres favoris sont également de retour dont l'élegant Richard Dwyer, la pétillante Susan Berens, le champion du monde Donald

Jackson, les si plaisants Ken et Paulette Ormsby, Gary Johnson, les Epouvantails, les Beattys et l'ours mignon, mascotte de la troupe, Inky Dinky de même que les si jolis mannequins "Dwyer Girls" et les experts de la grâce et de la précision sur lames d'acier, les réputées "Ice Folliettes".

COMMENÇANT CE SOIR

Un régal pour toute la famille

ICE FOLLIES

SHIPSTADS & JOHNSON

UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT!

Plus que jamais

Le Spectacle des Champions

Seulement 7 jours

4 au 10 FÉVRIER

SEULEMENT QUATRE MATINÉES

SAMEDI et DIMANCHE

8 et 9 FÉVRIER

à 1h, 30 et 5h, 30

3 REPRESENTATIONS SAMEDI 8 FÉVRIER

à 1h, 30 - 5h, 30 - 9h.

Le soir, à 8h. LUN, à VEN.

Soirée d'ouverture MARDI 4 FÉVRIER

réservée à STEINBERG

PRIX POPULAIRES \$2.50-\$3.50-\$4.50-\$5.00

Billets en vente aux guichets du magnifique nouveau

FORUM

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141

Encouragez nos annonceurs

Brevets d'invention MARQUES de COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal 25 288-2152

Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc. Entretien - Réparations RA. 1-9630 6305, 25 ave. Rosemont

DEMAIN

Détroit à Philadelphie
St-Louis à Los Angeles

MERCREDI

Canadiens à Oakland
Minnesota à Toronto

CLASSEMENT

	SECTION EST						
	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
BOSTON	49	30	8	11	193	127	71
CANADIENS	50	29	14	7	175	136	65
NEW YORK	51	28	19	4	144	127	60
CHICAGO	50	25	20	5	192	154	55
DÉTROIT	51	23	20	8	158	147	54
TORONTO	48	22	16	10	144	130	54

	SECTION OUEST						
	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
ST. LOUIS	51	26	14	11	143	104	63
OAKLAND	52	18	27	7	133	172	43
LOS ANGELES	47	17	24	6	114	146	40
PHILADELPHIE	51	12	26	13	109	153	37
MINNESOTA	51	12	31	8	118	173	32
PITTSBURGH	51	10	33	8	125	179	28

LES COMPTES

	B	A	Pts	D. Hull, Chicago	24	27	51
Esposito, Boston	32	46	78	Wharram, Chicago	19	31	50
B. Hull, Chicago	32	37	69	Rousseau, Can.	20	29	49
Mikita, Chicago	19	47	66	Hadfield, N.Y.	20	29	49
Howe, Detroit	25	40	65	Ratelle, N.Y.	17	32	49
Béliveau, Can.	23	37	60	Hicke, Oakland	19	30	49
Berenson, St. L.	23	33	56	Hampson, Oak.	15	31	46
Delvecchio, Dét.	17	37	54	Mahovlich, Dét.	31	14	45
Hodge, Boston	27	27	54	B. Orr, Boston	13	31	44
Cournoyer, Can.	30	24	54	Martin, Chicago	15	29	44
Pappin, Chicago	25	27	52	Gilbert, N.Y.	12	30	42
Ullman, Toronto	25	26	51	Bucyk, Boston	13	28	41

Au hasard des nouvelles

Le choix du nouveau commissaire sera-t-il fait aujourd'hui?

C'est aujourd'hui que l'on tentera de nommer un commissaire de baseball dans les ligues majeures, mais son élection demeure fort improbable vu la jalousie qui existe entre les ligues Américaine et Nationale.

Les deux candidats en lice sont, pour la ligue Nationale, CHARLES CUB FEENEY, des Giants de San Francisco, et MIKE BURKE, président des Yankees de New York, pour la ligue Américaine. Un de ces deux hommes succédera à William Bill Eckert, commissaire qui a démissionné au mois de décembre dernier.

MIKE CULVER de Montréal, et SUSAN GRAVES, d'Ottawa, ont remporté en fin de semaine les honneurs des compétitions Taschereau en gagnant la descente samedi et le slalom, dimanche. Le Taschereau constitue la première épreuve de la saison de la division est des séries pour la Coupe Pontiac. La prochaine épreuve aura lieu à Bromont, Qué. les 15 et 16 février prochains.

C'est samedi prochain, 8 février, à 2:30 p.m. que débutera le festival de Ville de Laval. Il y aura spectacle de patinage de fantasia. Me JACQUES TETREAU, maire de Laval, présidera l'ouverture du festival. Le maire Tétréault sera accompagné des Duchesses et du Bonhomme Carnaval.

Les ARGONAUTES de TORONTO viennent de mettre sous contrat un demi-défensif d'une grande rapidité en la personne de Jim Thorpe; ce dernier n'est âgé que de 23 ans, mesure 6' et pèse 185 livres. Il a couru le 40 verges en un temps de 4.4 secondes.

Les EXPOS de MONTRÉAL ont engagé GEORGE MOQUINN, ancien premier but des ligues majeure

et vétérans dépisteurs, comme surintendant des dépisteurs dans certaines régions du Québec, de l'état de New York et de l'Ontario.

DAVE HARTMAN, le premier agent libre à être mis sous contrat par les EXPOS de MONTRÉAL l'an dernier, a été invité à se présenter au camp d'entraînement de West Palm Beach, Floride. Il a signé son contrat avec les EXPOS le 10 septembre dernier. HARTMAN est un lanceur qui évoluait avec l'Iowa State l'an dernier.

LARRY HOWLEY reviendra comme secrétaire des courses à Blue Bonnets lors d'un prochain meeting sur le plat. HOWLEY exerce présentement ces fonctions à la piste de Suffolk Downs.

Le service des Loisirs ST-VIAEUR D'OUTREMONT offrira des pratiques de golf à compter d'aujourd'hui. Ces pratiques pourront être tenues de 7:00 p.m. à 10:00 p.m. Le coût d'inscription est de \$5.00.

La FEDERATION CANADIENNE de boxe vient de confirmer M. Gene Letourneau, de Québec, dans son poste de représentant

officiel de la fédération pour le Québec. La fédération est l'organisme qui sanctionne toutes les rencontres de championnats.

L'instructeur en chef des Alouettes de Montréal, KAY DALTON, a annoncé que BOB GEARY, ancien joueur de ligne de cette équipe, avait été engagé en qualité d'instructeur-adjoint.

Le Québécois GASTON FERLAND a remporté le titre de champion de moto-neige en fin de semaine à Greenfield, au Massachusetts. Il a enlevé le titre devant 151 concurrents à l'issue d'une série de trois compétitions: vitesse, course d'obstacles et slalom.

TOM OKKER, de Hollande, vient de joindre les rangs des professionnels hier alors qu'il a signé un contrat avec le groupe du World Championship Tennis. Le jeune Hollandais, âgé de 24 ans participera à son premier tournoi professionnel mercredi prochain, à Philadelphie. Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir les membres de l'équipe Canadienne de la Coupe Davis qui doivent affronter la Hollande en premier tour de zone.



ANDRE HÉNAULT, le dynamique co-propriétaire de Tennis-Club 4 Saisons, vient d'être nommé officiellement par la direction, pour diriger le comité de l'expansion de ce fameux projet. Hénault, un C.A. de 30 ans, responsable également des finances du Club, veut être prudent mais souligne que le nombre de membres qui se sont inscrits depuis l'ouverture officielle l'oblige à se mettre à l'oeuvre immédiatement pour la réalisation de la deuxième phase du projet. ELLIS TARSHIS, ex-membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis, représentera les membres dans ce comité tandis que les autres directeurs prêteront tous main-forte à l'équipe. "Nous venons à peine d'ouvrir les portes de notre club intérieur", dit Hénault, "et nous sommes déjà à faire l'étude de soumissions pour la construction de cinq courts extérieurs".

seul à Québec

à mettre à votre disposition une chambre munie d'une TV couleur RCA bien sûr! reliée à Télécâble (9 canaux) Prix du centre ville du pont, de l'aéroport - Grandes chambres et suites - Plusieurs salles de conférences - dont l'une de 450 places - Salle à manger - Piano bar - piscine

ALBERG DES GOUVERNEURS CONGRESS INN

3030, boulevard Laurier, Québec 10.
Tél. (514) 671-8722
Télégramme: ALBERG 80230
(Québec) (514) 881-3030
telex: code M 1 P

CIGARETTES "EXPORT"

BOUT UNI ou FILTRE

RÉGULIÈRES ET "KING"



Les chroniqueurs de baseball ont profité du dernier dîner de l'Association des chroniqueurs de baseball à New York, en fin de semaine, pour revêtir l'uniforme des quatre nouvelles équipes admises dans la ligue Nationale et la ligue Américaine. Il s'agit, de gauche à droite, de Ed Hershey, du Newday's, portant l'uniforme des Expos de Montréal; de Mauri Allen, du New York Post, portant l'uniforme des Pilots de Seattle; de Phil Pepe, du New York Daily News, dans l'uniforme des Royals de Kansas City et de George Vecsev, du New York Times, dans l'uniforme des Padres de San Diego.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés

Daniat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, B.Sc., C.A.
Jacques Boivin, C.A.

159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés

3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601

Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

F. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Barrios, C.A. B. Pellerin, C.A.
J. Allard, C.A. J.M. Desautel, C.A.
A. Thériault, C.A. Y. Joyal, C.A.

Édifice Banque Canadienne Nationale, 500 Place d'Armes, Suite 1564 Montréal 1, Qué. - 844-4443

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Comptables Agréés

J.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Diry, C.A. A. Paquette, C.A.

Édifice Le Chénier, 3500 Parc Lafontaine, suite 306 Montréal 24, Qué. Téléphone 527-9221

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS

Montréal - Paris, France Chicoutimi, Qué.

En collaboration avec:

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Paris, France - Montréal

1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE

Comptables agréés

426 ouest, Ste-Foy, Québec, Qué. W.A. Besner, C.A. W.A. Fossler, C.A. D.J. Finlay, C.A. J.R. Oak, C.A. A.W. Gilmore, C.A. G. Gagnon, C.A. J.P. Girardin, C.A. G.P. Keegan, C.A. K.A. MacKenzie, C.A. R. Normandeau, C.A. W.J. Smith, C.A.

60 St-Jacques Suite 601 Montréal 845-0209

BERNIER & BISSON

Comptables agréés

Georges Bernier, C.A. Marcel Bissin, C.A.

307 Place d'Armes (suite 1100) Montréal 1, Qué. Code 514 - 842-6651

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé

Suite 3100, Place Victoria Montréal 3, Qué. 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés

R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. W.A. Desnoes, C.A.
W.A. Fossler, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.R. Oak, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Gagnon, C.A. J.P. Girardin, C.A.
G.P. Keegan, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. W.J. Smith, C.A.

60 St-Jacques Suite 601 Montréal 845-0209

ASSOCIÉS-RÉSIDENTS MONTRÉAL - QUÉBEC

Hullais, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Luc Cloutier, M.Sc., C.A. Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A.

506 est, rue Ste-Catherine Suite 810 Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHÂRETTE & CIE

Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Paquet, C.A. Martin Lagayette, C.A.
Hubert Mercier, C.A. J.-Claude Charette, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. Gilles Fausette, C.A.
Honoré Mercier, C.A. Jean-François Berni, C.A.

507 Place d'Armes Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE

Comptables agréés

50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE MOONEY ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

J.-P. Denis, B.A., B.Sc., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Gérard Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.

60, rue Saint-Jacques Montréal 843-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE

Comptables agréés

50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

Roger Gauvin, C.A.
Georges A. Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.
Roger Forget, C.A.

561 est. boul. Crémazie Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE

Comptables Agréés

715 Carré Victoria 844-3307

Montréal, Québec, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés

1015 Côte Beaver Hall 866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE

Comptables agréés

Bernard L. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Asselin, C.A.
A. L'Abbe, C.A.
Pierre Legault, C.A.

110 ouest, Place Crémazie Suite 750 - 381-9323

LACROIX, LAMARRE & CIE.,

Comptables agréés.

Louis Lacroix, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Marcel Houet, C.A.
Robert Huot, C.A.

2235 est. rue Sherbrooke Montréal 24 - 523-3189

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BEDARD, LUSSIER, SENECAL & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Paul Noiseux, C.A. Roger Lyonnais, C.A.
Lionel Gascon, C.A. Pierre Bedard, L.L. C.A.
Jean Lussier, C.A. René Senécal, C.A.
André Lussier, C.A. Marcel Demers, C.A.
Gilles Paquet, C.A. Claude Dutilleul, C.A.
Serge Chénier, C.A.

215 rue St-Jacques, Montréal 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

Comptables agréés

360 St-Jacques Suite 567 Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Secrète nationale affiliée COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & CO.

avec bureaux à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada. Correspondants en Grande Bretagne et aux États-Unis d'Amérique.

507 Place d'Armes (suite 1100) Montréal 1, Qué. Code 514 - 842-6651

MALLETT, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE

Comptables agréés

Y. Normandin, C.A. P. E. Mallette, C.A.
G. R. Normandin, C.A. A. Ricard, C.A.
J.J. Levesque, C.A. G. Lefebvre, C.A.

Associés-résidents

1440 ouest, Ste-Catherine Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés

630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 875-3140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE

Comptables agréés

Gaston

arts

et

spectacles

L'opinion de nos lecteurs

Jacques Ferron et Jean Basile

Nous avons reçu une lettre de Jacques Ferron. Nous la publions ci-dessous in-extenso.

Jean Basile est entré au "Devoir" gracieusement, sur un air de menuet. Puis, par je ne sais quelle vertu, il s'est multiplié et le voilà si nombreux, régnant sur tout, des arts plastiques aux patins à roulettes, que pour se joindre et rester l'unique Jean Basile il n'a pas trop d'une grosse moto pour faire l'estafette entre ses différents personnages...

Dans sa fatigue et son impatience, Jean Basile se fie à son humeur pour juger, mais comme il a l'humeur mauvaise, il juge tout à l'envers. C'est ainsi qu'il a monté aux nues "Pygmalion" qui traînait bas et descendu "La Nuit des Rois" qui, dans les couleurs de Pellan, fut la pièce la plus haute de la saison.

Jacques Ferron

Auteur de "Les Grands Soleils", joué l'an passé au TNM, dans sa fatigue et son impatience, Jacques Ferron vérifie mal ses sources. S'en serait-il donné la peine, il se serait aperçu que je n'ai pas parlé de "Pygmalion", ni en bien, ni en mal: pas du tout.

Jean Basile

Le bruit de la ville

MUSIQUE: L'OSM annonce qu'à cause d'une intervention chirurgicale, le violoniste Zino Francescatti a dû annuler sa tournée nord-américaine et ne pourra donc pas être soliste aux concerts des 25 et 26 prochains.

D'autre part, la Société Pro musica présentera le dimanche 16, au théâtre Port-Royal (16h.30) le quatuor Brahms. Au programme Mozart, Martinu et Brahms.

THEATRE: L'Atelier d'art dramatique du collège Sainte-Marie présentera, jeudi prochain, à 20h30, une soirée théâtrale à la bibliothèque nationale. Deux pièces au programme: "Jacques ou la soumission" de Ionesco et "Peinture sur bois" d'Ingmar Bergman.

LANCEMENTS: aux éditions du Jour, on procédera, mercredi, au lancement d'un récit de voyage d'Eugène Cloutier "Journées japonaises"; les éditions de l'Estérel, d'autre part, publieront, vendredi, un recueil de poèmes de Denis Vanier intitulé "Pornographique délicatesse".

QUEBEC - Le ministère québécois des Affaires culturelles a versé un montant de \$770.000 pour l'exercice financier de 1968-69 sous forme de subventions à des musiciens et organismes musicaux.

L'orchestre symphonique de Québec a reçu la plus forte somme, soit \$250.000 afin de lui permettre de poursuivre la présentation de concerts à Québec et dans d'autres régions.

Pour sa part, l'Orchestre symphonique de Montréal a bénéficié d'une subvention de \$130.000 pour sa saison comprenant surtout les concerts et les matinées classiques qui seront données à la Place des Arts.

Une somme de \$150.000 a été versée aux Jeunesses musicales au Canada. Ces dernières s'occupent d'organiser des tournées à travers le Canada et le Québec et d'assurer le maintien de leur camp musical du Mont-Orford.

Deux autres subventions importantes ont été décernées par le ministre des Affaires culturelles: il s'agit de l'Orchestre national des jeunes du Canada \$30.000 et la Société de musique contemporaine du Québec \$20.000.

Une trentaine d'autres corps et organismes se sont partagé au cours de 1968-69 un montant d'environ \$190.000 sous forme de subventions.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI - Tabarin - Tabarin - jeudi et vendredi à 20h30 - samedi et dimanche à 14h30 et 20h30. COMEDIE CANADIENNE - "Double jeu" de Françoise Lananger - 20h30. NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (au Gesù) - "Le jeu de l'amour et du hasard" (Horaire régulier). LE PATRIOTE - Ginette Ravel.

Horaire des cinémas

ALLEQUIN - "La Vallée des soupèes" et "Ragones". BUREAU - "Satanstoe Station, la religieuse de Diderot" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 8.55. CANADIEN - "Capitan saivre sa paia" 12.30 - 4.15 - 7.00 - 9.45. DAUPHIN - "Salle McLaren - Baisers volés" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. ELYSEE - "Salle Elsteinstein - Je l'aime, je l'aime" même horaire. FLEUR DE LYS - "Voir Cinéma de Paris". FRANÇAIS - "Gangala la vierge de la jungle et Satan". GUY - "La ronde" 12.30 - 4.05 - 7.50. JEAN TALON - "Le grand Meaulnes" en semaine: 5.00 - 9.40 - dimanche: 2.00 - 5.50 - 9.40. "La louve solitaire" - en sem: 7.50 - dimanche: 12.50 et 4.50. MAISONNEUVE - (Voir Jean Talon). MERCIER (Voir Electra). MID-MINUIT - "Voluptés du bain" et "Les heures chaudes". PARISIEN - "Comment j'ai appris à aimer les femmes". PIGALLE - (Voir Mid-Minuit). PLAZA - (Voir Canadien). RITZ - "Les Strip-Teuses" et "Je fais l'amour, pas la guerre". RIVOLI - "Le lauréat" et "Un micro dans le nez". SALLE HERMES - "Le Vieux homme et l'enfant" 8.00 - 10.00 - Dim. 2.00 - 4.00 - 8.00 - 10.00. SAINT-DENIS - "3 chambres à Manhattan" et "L'Étoile perdue". VILLI ZRAY - (Voir Electra).



C'est le 15 prochain que les Grands Ballets canadiens feront leur entrée attendue, salle Wilfrid Pelletier, à Montréal. Ils présenteront, notamment, la célèbre trilogie de Carl Orff "Carmina Burana", "Catuli Carmina" et "Triomphe D'Aphrodite". On sait que les Grands Ballets partiront en tournée européenne avec cette trilogie dont la chorégraphie est signée respectivement par Fernand Nault, John Butler et Norman Walker.

La NTC et les jeunes auteurs

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE demande aux jeunes auteurs de textes dramatiques de leur faire parvenir leurs oeuvres le plus tôt possible s'ils veulent participer aux concours NCT.

Ces concours qui a été lancé au début de septembre, a pour but de promouvoir chez les étudiants l'intérêt pour la création d'oeuvres dramatiques et de permettre aux jeunes écrivains de voir leurs oeuvres appréciées et commentées par des spécialistes.

Les seules conditions pour être éligibles sont: Etre étudiant à temps complet. Ne présenter que des oeuvres inédites et originales.

Le texte dramatique primé par le jury sera joué par la NCT, en dehors des cadres de sa saison régulière, mais durant la présente saison.

NOUVELLE REVUE

La Société des Etudes Grecques et Latines du Québec vient de lancer à l'occasion d'un colloque tenu la semaine dernière, une revue spécialisée, L'Aurige, susceptible d'intéresser tous les amis des humanités grecques et latines. Cette revue répond à un besoin en un moment où le rôle des humanités classiques est constamment remis en question.

CE SOIR et demain soir LEE MARVIN dans The Dirty Dozen Point Blank (couleurs) de Boorman à 6.00 et 9.45. Prix d'entrée 99c.

COMMENT J'AI APPRIS A AIMER LES FEMMES. LES PROFESSEURS ELSA MARTINELLI MICHELE MERCIER ANITA EKBERG SANDRA WILD NADJA TILLER EN COULEUR.

LE PARISIEN CINEMA AUX 2 CINÉS! Parisien 10.00, 12.05, 2.20, 4.30, 6.50 et 9.05 p.m. Anjou: le soir 6.25, 8.05, 9.50. Dernière programme 9.30. Sem. & dim. des 1h. p.m.

Robert Charlebois et Mouffe Jusqu'au cœur baisers volés. 4 Derniers Jours. PRIX DELLUC. CE SOIR 7.30 - 9.30.

Boris Karlos (Frankenstein) est mort

LONDRES (AFP) - Frankenstein est mort. Du moins celui qui l'inventa: Boris Karlos. L'acteur britannique est mort, hier, dans un hôpital du Sussex; il était âgé de 81 ans.

Apparenté à une famille de diplomates; rien dans son éducation ne destinait le célèbre comédien à incarner tant de monstres démoniaques dans tant de films d'horreur. De son vrai nom Charles Edward Peatt, il décida d'abandonner ses études en 1909 et vint au Canada. Par la même occasion il change de nom et devient Karloff, nom de sa grand mère.

Après avoir fait différents métiers, on le voit apparaître en figurant dans différents films américains. C'est peu à peu qu'il s'affirme comme un acteur "tragique".

SAINT-DENIS 1594, ST-DENIS, 849-4211. Un film de Marcel Carné ANNIE GIRARDOT MAURICE RONET TROIS CHAMBRES A MANHATTAN Maria Felix L'ÉTOILE PERDUE

Bijou 6e Sem. 527-9131. En Grande Exclusionité ANNA KARINA Suzanne Simonin EN COULEURS LA RELIGIEUSE DE DIDEROT

COMMENÇANT AUJOURD'HUI MÊME! LA RONDE JANE FONDA EN FRANÇAIS SOUS-TITRES ANGLAIS. LE CHAK DES CHAKS POUR ADULTES 18 ANS.

Le Plaisir Est Dans L'eau VOLUPTES DU BAIN HEURES CHAUDES Mid-Minuit Pigalle

CCA présente LE PLUS PRESTIGIEUX ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'UNION SOVIETIQUE. Un formidable ensemble de 120 instrumentistes virtuoses. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MOSCOU. Eugen Svetlanov, Directeur musical.

Ayant passé la plus grande partie de sa vie aux Etats-Unis, l'acteur avait déclaré lors de son retour à Londres: "L'Angleterre est le meilleur endroit pour vivre au monde; je regrette de ne pas être revenu plus tôt."

Elysee Week-end. UN FILM DE JEAN-LUC GODARD UN FILM DE EASTMANCOLOR EASTMANCOLOR. JE T'AIME JE T'AIME. SALLE EISENSTEIN UN FILM EASTMANCOLOR DE ALAIN RESNAIS.

théâtre du rideau vert. Semaine: 20h.30 - Dimanche: 19h.30. 'LA JALOUSIE' COMEDIE DE SACHA GUITRY en vedette YVETTE BRIND'AMOUR GILLES PELLETIER - HUBERT NOEL. Réservations: 844-1793.

CINE-ART FILMS présente 12e SEMAINE! LA LOUVE SOLITAIRE le grand Meaulnes. LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER.

ALAIN DELON • NATHALIE DELON LE SAMOURAI. FLEUR DE LYS. CINÉMA DE PARIS.

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL. LE MIRACLE DE L'AMOUR. AUSSI EN COULEURS. COPLAN SAUVE SA PEAU. PLAZA CANADIEN.

une tempête de RIRE! alexandre le bienheureux. PHILIPPE NOIRET FRANÇOISE BRION MARLENE JOBERT. YVES ROBERT.

Le vieil homme et l'enfant. "On pleurera un peu et l'on rira beaucoup". MICHEL SIMON - ALAIN COHEN. Salle hermes.

the Man. V.O. AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS. 1206, E. ST-CATHERINE - 525-8400. FESTIVAL.

arts et spectacles

Télé-chronique

Des documents et des témoignages

Je commencerai par demander à un correspondant inconnu, qui a l'extrême décence de ne jamais signer les mots qu'il m'envoie, de me dire qui il est, car il ne me suffit pas de savoir qu'il travaille au Secrétariat d'Etat, à Ottawa. Tout puriste qu'il soit, il adresse mal ses lettres. Je n'ai pas à la prétention de justifier les fautes des autres, y compris celles de lecteurs qui nous écrivent.

Ceci dit, venons-en aux faits. Jeudi soir dernier, un passionnant débat a "Tirez au clair". Le bilinguisme favorise-t-il la culture canadienne-française ou, au contraire, la compromet-il? Pour voir clair, deux linguistes, M. Dulong (de Laval) et M. Taillon (de Moncton); leur position se rejoint parfois par ensuite diverger. Quant aux participants, la plupart voient dans la pratique massive du bilinguisme, dans un bilinguisme imposé, un grand danger, une menace de plus en plus grave, le risque de sombrer dans l'assimilation. C'est du moins l'opinion de Francoise Loranger, Yves Thériault, Jacques Vallée, Séraphin Marion. Quant à Fernand Daoust, syndicaliste, il prétend qu'aussi longtemps que l'anglais sera la langue de travail de la population, il faudra envisager la possibilité de l'assimilation; c'est pourquoi il lui semble nécessaire d'en appeler à l'Etat. M. Jean Cadioux, de Moncton, est plus optimiste, et en cela il se rapproche de M. Taillon. En gros, on a semblé s'entendre sur la nécessité de lier le destin de la langue à celui de l'économie. Le salut de la langue française dépendrait donc du salut socio-économique du peuple québécois.

Il fallait voir "Zoom", dimanche soir, ne serait-ce que pour entendre Yvon Deschamps, dont les monologues sont, à mon avis, les meilleurs qu'on ait entendus ici depuis belle lurette. Il y a les monologues de Vigneault et de Raymond Lévesque. Désormais il y a ceux de Deschamps. Il parle de son grand-père comme seul peut le faire un garçon du nord-est de la ville. Sa syntaxe est jouale, son débit l'est, de même que sa manière de raconter les choses. J'ouais et montrais, son monologue est une parfaite illustration de l'aliénation particulière aux jeunes fils d'ouvriers. Il s'épouventait, ce pauvre garçon, à la pensée que demain, ce sera extraordinaire, il y aura la semaine de vingt heures, on ira en Europe en trois heures, on n'aura pas besoin de se déranter pour mourir au beau milieu d'une guerre atomique et planétaire. Pour tout dire, il exprime les sentiments populaires avec une verve, une force, une imagination, une justesse sans pareilles. Chose curieuse, qu'il faut signaler, c'est qu'au moment où il faudrait se taire, des gens rient, pouffent de rire, comme s'ils avaient besoin, pour ne pas se reconnaître dans le personnage, d'en rire et du même coup de s'en distinguer.

A "L'envers des hommes", Alain Stanké rencontrait Ti-blanc, un ex-condamné à mort qui nous racontait très simplement, sans chercher à se justifier, sa triste vie, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Son père ne l'aimait pas, mais il a vécu une enfance horrible, qu'il raconte avec un certain détachement. Puis c'est l'engrenage qui mène du vol à l'assassinat plus ou moins voulu, et la prison dont il finit par sortir, plusieurs années après, ayant inventé un système de fermeture de porte. L'émission constituait un intéressant document à la fois humain et social. Cela remplace très bien les fameuses conférences du professeur Guillemain. **André MAJOR**

Clin d'oeil

LITTÉRATURE: à la radio d'Etat, 22h., à "Des livres et des hommes", on présente une chronique de poésie de Jean-Claude Godin consacrée à Pierre Chatillon, Gilles Marsolais et Nicole Brassard.

CINEMA: au 2, 23h.30, "Jeux d'été," un film de Bergman.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT	12.45	Dernière édition	
9.25	Aujourd'hui à CBFT	12.30	Fermeture
9.30	Le Petit Théâtre		
10.00	Télévision scolaire (éducation physique)		
10.15	Ciel des hommes	7.45	Test Pattern and Music
10.30	En mouvement	8.07	Stand-by Six
10.45	Monsieur Surprise présente	8.30	That morning
11.00	La soirée verte	9.00	Focus: Denise Pelletier
11.15	Cinéma: "Le sang d'un poète"	9.30	Quebec School Telecast
	Film de Cocteau (France, 1930)	9.45	Quebec School Telecast
12.30	L'agriculture de demain	10.00	Canadian Schools
1.00	Cinéma: "La bataille du rail"	10.30	Freestyle Guilt
	drame (France, 1946)	10.45	Chez Hélène
2.30	Ni oui ni non	11.00	Mr. Dress-up
3.00	Femmes (aujourd'hui)	11.25	Pick of the Week
4.00	Behine	11.55	CBC TV News
4.30	Sol et Gobelet	12.00	Andy of Mayberry
5.00	Linus	12.30	Search for Tomorrow
5.30	La vie qui bat	1.00	Luncheon Date
6.00	Tour à tour (Dumello-Oldera et Pierre Lefrançois)	1.30	As the World Turns
6.15	Telesjournal	2.00	The Weaver (7) Sex
6.25	Nouvelles du sport	2.30	Coronation Street
6.45	Aujourd'hui	3.00	Take Thirty
7.00	Cinéma du mardi: "Le Géant du Grand Nord" western (E.U., 1961)	3.30	Edge of Night
7.30	Nouvelles du sport	4.00	The Galloping Gourmet
7.45	Aujourd'hui	4.30	Swingaround
8.00	Rue des pignons	5.00	Rocket Robin Hood
8.30	Moi et l'autre	5.30	Abbot and Costello
9.00	Moi et l'autre	6.00	Julia
10.00	Tous pour un	6.30	Hourglass:
10.20	Caméra 90		News, Weather and Sports: Seven on Six
11.00	Telesjournal	7.30	Sports in Depth
11.30	Nouvelles du sport	8.00	The Red Skelton Hour
11.50	Ciné-club: "Jeux d'été"	8.00	Quentin Durgens, M.P.
	drame (Japon, 1950)	8.00	CBC Magazine
1.00	Telesjournal	10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth
		8.00	The Red Skelton Hour
		8.00	Quentin Durgens, M.P.
		8.00	CBC Magazine
		10.30	Twenty Million Questions
		11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Night Report
			Night Report Sports Final
		11.30	Telesplay: "The Negative Reward of Non-Achievement"
		12.00	The "Kand" Wolper Special: "Women in the 20th Century" Final Report
			News, Weather and Sports: Seven on Six
		7.30	Sports in Depth

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Bourses canadiennes'.

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Bourses canadiennes'.

S.F.C.I. LTEE



Monsieur Lucien G. Rolland, Président, annonce la nomination de Monsieur Gilbert Bubendorff au poste de Directeur Général de la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE en remplacement de Monsieur Louis Jalabert...

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Bourses canadiennes'.

Titres au Comptoir

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Bourses canadiennes'.

Bourses canadiennes

Table of stock market data for various Canadian cities including Vancouver, Winnipeg, and Regina.

Bourses canadiennes

Table of stock market data for various Canadian cities including Vancouver, Winnipeg, and Regina.

Bourses canadiennes

Table of stock market data for various Canadian cities including Vancouver, Winnipeg, and Regina.

Bourses canadiennes

Table of stock market data for various Canadian cities including Vancouver, Winnipeg, and Regina.

Bourses canadiennes

Table of stock market data for various Canadian cities including Vancouver, Winnipeg, and Regina.

Advertisement for 'Assomption' insurance company, featuring the text 'C'est le nouveau symbole d'une entreprise dynamique...' and 'Nous vous offrons l'efficacité... dans la sécurité...'.



Une Rambler à \$2454*, c'est presque donné.

Elle coûte *\$256 de moins qu'une Falcon.
Elle coûte *\$277 de moins qu'une Valiant.
Elle coûte *\$283 de moins qu'une Chevy
Nova

Elle a peut-être 12 chevaux-vapeur de moins qu'une Chevy Nova. Mais 13 de plus qu'une Valiant. Et 28 de plus qu'une Falcon. C'est un fait. Impossible d'avoir une six passagers nord-américaine à un meilleur prix que celui de la Rambler.

Bien sûr, c'est possible au Canada de payer une voiture neuve moins cher que *\$2454.

Mais vous risquez de vous apercevoir, après quelques milliers de milles, que la voiture est trop petite pour votre famille, le coffre à bagage trop étroit... et que le moteur manque de "pep".

S'il vous faut quelque chose de mieux qu'une voiture importée... si vous désirez payer le prix le plus bas possible pour une compacte sedan, 2 portes, six passagers, six cylindres... et bien venez voir le concessionnaire American Motors. Vous verrez pourquoi, à *\$2454, une Rambler, c'est presque donné.

Son prix la met dans une classe à part.

La Rambler d'American Motors: la compacte la moins chère au Canada.

*Prix de détail suggérés par les fabricants, F.O.B. manufacturier. Taxe de vente fédérale incluse.

Venez voir la Rambler chez les concessionnaires American Motors qui suivent.

MODEL AUTO SALES INC.
6995, Boul. St-Laurent 272-5761

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, Avenue Westminster, Sud 489-5391

ARBOUR AUTOMOBILES LTÉE
10300, Boulevard Pie IX 323-4330

MACDONALD RAMBLER (1968) LTÉE
4747, Jean-Talon, est. 729-5287

GARAGE LAVAL LTÉE
2230, Rue Viau 254-9475

MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LIMITÉE
3995, Avenue Bannantyne, Verdun 766-4122

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE
855, rue Notre-Dame, R.R. # 2 Repentigny 581-5780

À MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, boul. Lalande, Pierrefonds 684-4400

LEROUX AUTOMOBILES INC.
16, Rabastalière St-Bruno 653-2464

GARAGE H. FORTIN LIMITÉE
85, boul. Ste-Rose, Ste-Rose 625-2491

LAKESHORE MOTORS LTD.
660, Lakeshore Drive Dorval 631-9891

LAVAL AUTO INC.
4650, boul. Dagenais Laval Ouest, Cité de Laval
627-2748 et 627-2933

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTÉE
860, boul. Taschereau (à deux pas de Towers) 676-7901

LESTAGE & FILS LTÉE
217, rue Notre-Dame, St-Rémi 454-9942